

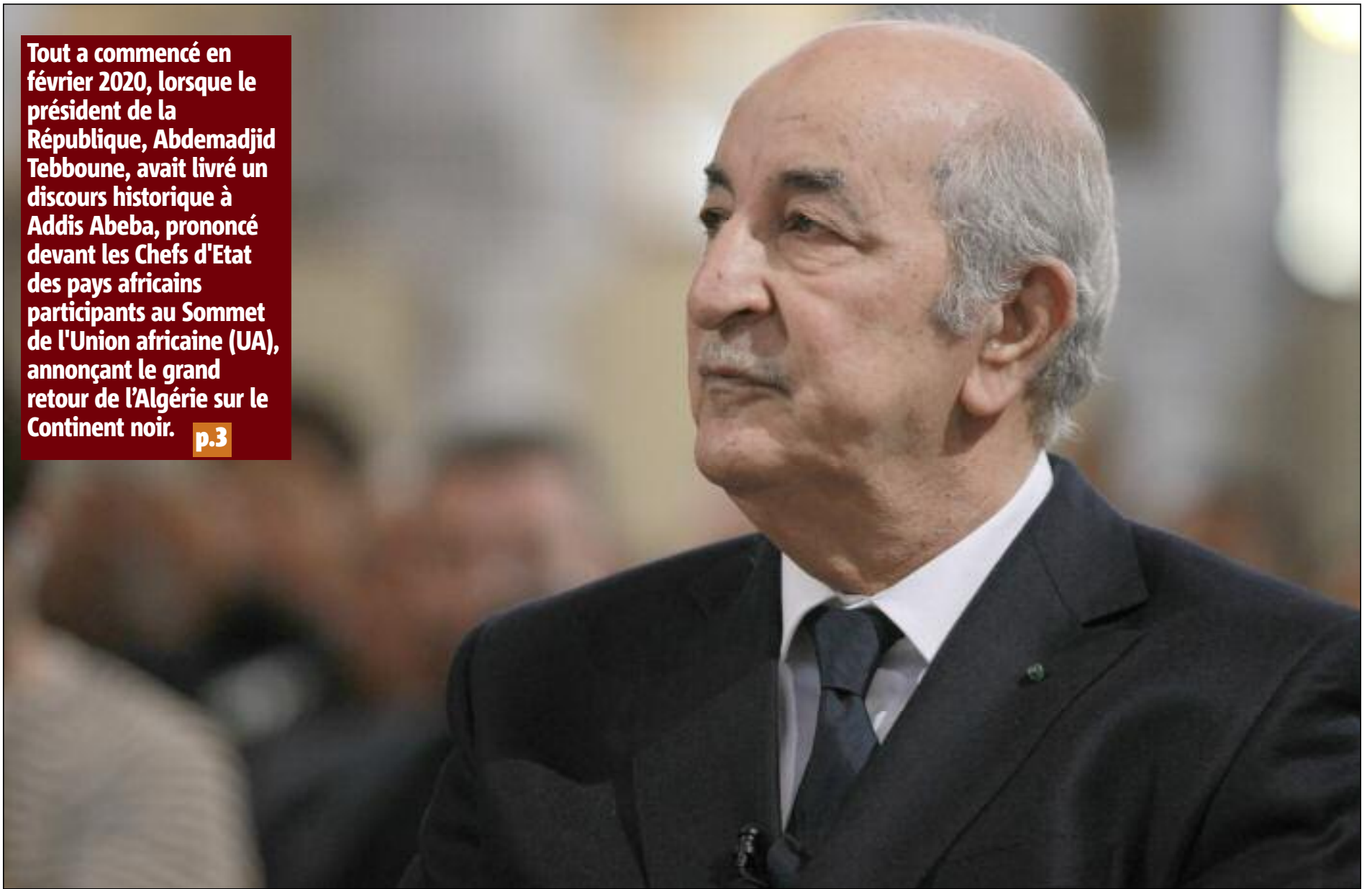


«Replacer le mouvement dans son cours historique et naturel au service du développement équitable et de la paix dans le monde» **p.2**

NON-ALIGNÉS, MAGHREB, SAHEL, AFRIQUE, MONDE ARABE ET OCCIDENT

Redéploiement géostratégique de la diplomatie algérienne dans le monde

Tout a commencé en février 2020, lorsque le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait livré un discours historique à Addis Abeba, prononcé devant les Chefs d'Etat des pays africains participants au Sommet de l'Union africaine (UA), annonçant le grand retour de l'Algérie sur le Continent noir. **p.3**



© Photo : D.R

MDN : Chanegriha s'entretient avec le ministre de la Défense de Serbie **p.2**



**ELIMINATOIRES
DU
MONDIAL-2022**

**Les Verts
se déchaînent
à Niamey** **p.16**

INVESTISSEMENTS RÉALISÉS ET EN COURS D'INSTALLATION



**Une commission
chargée
de résoudre
les problèmes
administratifs en
cours de lancement** **p.4**

Extradition

Le chef de file du MAK «doit être livré» à l'Algérie

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé dimanche soir que le chef de file du Mouvement séparatiste et terroriste "MAK", Ferhat Mehenni, «doit être livré» à l'Algérie, soulignant détenir des preuves qu'il est terroriste. «Nous continuons à demander à ce que le chef de file, le terroriste du "MAK" nous soit livré. C'est un terroriste, il le dit et nous avons des preuves quant à la collecte de fonds (menée par le MAK) pour l'achat d'armes», a affirmé le Président Tebboune lors de la rencontre périodique avec les représentants des médias nationaux.

Accidents de la circulation

33 morts et 1.408 blessés en une semaine

Trente-trois (33) personnes ont été tuées et 1.408 autres blessées dans 1.190 accidents de la circulation survenus durant la période du 3 au 9 octobre au niveau national, indique, ce mardi, la Direction générale de la Protection civile (DGPC), dans un communiqué. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tiaret avec 6 personnes décédées sur le lieu de l'accident et 16 autres blessées suite à 13 accidents de la route, note la DGPC.

Transport maritime des voyageurs

Reprise de l'activité à partir du 21 octobre

L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) va reprendre son activité à raison de deux voyages par semaine à destination de l'Espagne à partir du 21 octobre courant et de la France à partir du 1^{er} novembre prochain, a annoncé ce mardi le ministère des Transport. Cette reprise intervient «en application de la décision du président de la République, dans le cadre des démarches du Gouvernement visant à faciliter l'opération de déplacement des citoyens vers les différentes destinations internationales».

Aïmene Benabderrahmane au Sommet des pays du Mouvement des Non-Alignés : «Replacer le mouvement dans son cours historique et naturel au service du développement équitable et de la paix dans le monde»

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a réitéré, hier mardi à Belgrade, capitale de la Serbie, l'engagement de l'Algérie à replacer le mouvement dans son cours historique et naturel au service du développement équitable et de la paix dans le monde.

D'autant que, a-t-il dit, l'Algérie est connue pour son rôle dans la défense des causes de libération. «L'Algérie demeurera fidèle à ses principes et engagements pris lors du sommet qu'elle a abrité en 1973 et poursuivra ses efforts pour l'avènement d'un nouvel ordre économique mondial garantissant un développement équilibré à tous les peuples», a-t-il indiqué.

S'exprimant en marge de sa participation aux travaux la Conférence commémorative du 60^{ème} anniversaire du Mouvement des pays Non-Alignés, qui ont débuté avant-hier lundi, Aïmene Benabderrahmane a, à l'occasion, souligné l'importance pour les Non-Alignés de retourner aux principes consacrés dans la charte de l'organisation. A la lumière, a fait remarquer le Premier ministre, du changement de l'ordre économique mondial et des inégalités de développement auxquelles, a-t-il observé, nous assistons aujourd'hui en termes d'exploitation scandaleuse des richesses des peuples vulnérables par les pays riches. L'Algérie, a poursuivi Aïmene Benabderrahmane, est prête à abriter le prochain Sommet des pays Non-Alignés. Rappelant, au passage, les principes des pays Non-Alignés qui œuvrent à consacrer la paix mondiale, à réaliser un développement équilibré et à consacrer le droit des peuples à la technologie et au développement équitable, en sus de l'exploitation équitable des richesses, réitérant l'appel de l'Algérie en 1973 qui constituait en soi une révolution, un appel au changement de l'ordre économique mondial.

La célébration du 60^{ème} anniversaire de la création du MNA, a relevé le Premier ministre, intervient en consécration des principes fondateurs de l'organisation, et, partant, les pays participant à la réunion ont valorisé ces principes. Et, a ajouté Aïmene Benabderrahmane, l'Algérie a, à son tour, affirmé le respect du principe de liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes, notamment le



Le Premier ministre a indiqué que la question palestinienne demeure au cœur des préoccupations de notre Mouvement qui est, a-t-il dit, pleinement conscient de ses responsabilités historiques, morales et juridiques. (Photo : D.R)

droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et du peuple palestinien à l'établissement d'un Etat indépendant, conformément aux résolutions de l'ONU. Réitérant, au passage, l'attachement de l'Algérie à l'Initiative de paix arabe devant être adoptée pour

la réalisation de la paix au Moyen-Orient et en consécration de l'établissement de l'Etat de Palestine avec El Qods pour capitale.

Avant-hier lundi, le Premier ministre a indiqué que la question palestinienne demeure au cœur

des préoccupations de notre Mouvement (Mouvement des Non-Alignés, MNA, ndlr) qui est, a-t-il dit, pleinement conscient de ses responsabilités historiques, morales et juridiques pour affirmer son soutien indéfectible au peuple palestinien dans sa lutte pour arracher ses droits nationaux inaliénables, y compris son droit à l'autodétermination et à l'établissement de son Etat palestinien indépendant dans les frontières de 1967, avec pour capitale Al Qods. «L'Algérie, fervente défenseuse des causes justes de par le monde, a toujours été aux côtés des mouvements de libération en Afrique, Asie et Amérique Latine et n'a jamais eu de cesse de défendre leurs causes et de s'engager à apporter à leur lutte un soutien moral et matériel», a-t-il dit. L'Algérie, qui figure parmi les membres fondateurs de ce Mouvement, alors qu'elle n'avait pas encore recouvré son indépendance, a rappelé Aïmene Benabderrahmane, n'a ménagé aucun effort pour conforter le Mouvement des Non-Alignés, défendre ses principes et réaliser ses objectifs.

Et ne peut, aujourd'hui, a-t-il fait remarquer que saluer les réalisations accomplies par le MNA depuis sa création et son maintien en tant que tribune qui intègre les efforts de tous les peuples du Sud. Faisant remarquer que la question palestinienne demeurerait au cœur des préoccupations du Mouvement des Non-Alignés (MNA) qui est pleinement conscient de ses responsabilités historiques, morales et juridiques pour affirmer son soutien indéfectible au peuple palestinien.

Rabah Mokhtari

MDN

Chanegriha s'entretient avec le ministre de la Défense de Serbie

En visite en Serbie, le général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, s'est entretenu avec le ministre de la Défense de la République de Serbie, Neboja Stefanovic. Cette rencontre intervient au premier jour de la visite officielle de Monsieur Saïd Chanegriha dans ce pays. En effet, selon, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN), le général de Corps d'Armée a exprimé à ses hôtes sa «profonde gratitude, pour l'honneur qui lui a été réservé, ainsi qu'à la délégation qui l'accompagne, de même qu'il a exprimé ses remerciements pour l'invitation, qui a été adressée à l'Algérie, pour prendre part à la 10^{ème} édition de l'exposition internationale de l'Armement "Partner-2021"».

Le Général de Corps d'Armée a évoqué «les étapes encourageantes franchies, à plus d'un égard, par les relations de coopération militaire algéro-serbe, et l'ambition partagée de les promouvoir davantage, ce qui augure d'un avenir prometteur pour la coopération militaire entre les forces armées des deux pays et de perspectives de son développement dans tous les domaines», relève le communiqué du MDN. A l'issue, le Général de Corps d'Armée «s'est rendu à l'Académie militaire, spécialisée dans la formation des officiers ingénieurs, où il a suivi un exposé global sur ce pôle de formation serbe et sur les méthodes d'enseignement adoptées, avant de tenir une rencontre avec les officiers algériens stagiaires dans cette Académie, saluant l'esprit d'engagement dont ils font preuve, loué par leurs encadreurs».

Il a ainsi souligné, par la même occasion, que «la réputation acquise par notre Armée nationale populaire émane de sa grande expérience et du professionnalisme de ses personnels», mettant l'accent sur «l'impératif de tirer profit des connaissances théoriques et pratiques dispensées, à même de développer leurs compétences au service de leurs futures missions». Le général de Corps d'armée Saïd Chanegriha, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) est arrivé dimanche après-midi à Belgrade, à la tête d'une délégation militaire, pour prendre part à la 10^e édition de l'exposition internationale d'armement "Partner-2021", indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. «En qualité de représentant de Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et sur l'invitation qui lui a été adressée par Monsieur Aleksandar Vucic, président de la République de Serbie, pour prendre part à la 10^e édition de l'exposition internationale d'armement "Partner-2021"».

Moncef Redha

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

REPÈRE

46^{ème} anniversaire de l'Unité nationale

Célébration officielle au camp de réfugiés de Dakhla

Les festivités de célébration par le peuple sahraoui du 46^{ème} anniversaire de l'Unité nationale ont débuté, hier mardi, au camp de réfugiés sahraouis de Dakhla, en présence de plusieurs délégations étrangères solidaires. Cette commémoration, chère aux Sahraouis, intervient cette année dans un contexte de reprise de la lutte armée après la violation marocaine du cessez-le-feu en vigueur depuis 1991. En signe de solidarité avec la cause sahraouie, de nombreuses délégations étrangères, comprenant notamment des journalistes, des cinéastes et des photographes de différents pays, à l'instar de l'Espagne, la France, l'Allemagne et les Etats-Unis d'Amérique, prennent part à cette célébration. Celle-ci intervient aussi quelques jours après la désignation par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU) de l'Italo-Suédois Stefan Di Mistura, comme envoyé personnel au Sahara occidental, en remplacement de l'Allemand Horst Kohler, qui a démissionné le 22 mai 2019.

1^{er} anniversaire de l'installation de la première Kheima du camp de Gdim Izik

La célébration du 46^{ème} anniversaire de l'Unité nationale sahraouie est également marquée par la commémoration du 11^{ème} anniversaire de l'installation de la première Kheima du camp de Gdim Izik, à l'Est de la ville de Layoune occupée, comme nouveau mode de résistance et de protestation pacifique face à l'occupation marocaine.

La population sahraouie à Dakhla, dans les camps de fierté et de la dignité, a ravivé, lundi dans la soirée, le souvenir de l'agression par les forces marocaines contre le camp de Gdim Izik, en présence du Président sahraoui, Brahim Ghali, de responsables sahraouis et de délégations étrangères solidaires avec le peuple sahraoui, venues partager avec ce dernier la célébration du 46^{ème} anniversaire de son Unité nationale.

Un film documentaire et des vidéos sur l'agression du camp de Gdim Izik ont été projetés à cette occasion, en plus de l'organisation d'une reconstitution de cette agression devant les politiciens, les journalistes et les délégations solidaires présentes à cette commémoration.

Non-Alignés, Maghreb, Sahel, Afrique, Monde arabe et Occident

Redéploiement géostratégique de la diplomatie algérienne

Tout a commencé en février 2020, lorsque le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait livré un discours historique à Addis Abeba, prononcé devant les Chefs d'Etat des pays africains participants au Sommet de l'Union africaine (UA), annonçant le grand retour de l'Algérie sur le Continent noir.

Un discours révélateur d'une nouvelle ère de la diplomatie algérienne et d'une nouvelle donnée géostratégique, celle du repositionnement de l'Algérie sur la scène régionale, continentale et mondiale.

Depuis ce discours du chef d'Etat, la diplomatie algérienne, dirigée par l'ex-ministre des Affaires étrangères Boukadoum puis par le chevronné ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a retrouvé sa place dans le monde. Dans le Bassin méditerranéen, le Grand Maghreb, le Sahel, l'Afrique et le Proche-Orient, toutes ces zones géostratégiques ont fait l'objet d'une nouvelle reconquête de la diplomatie algérienne. L'Algérie est aujourd'hui un pays médiateur dans la crise opposant l'Éthiopie, le Soudan et l'Égypte autour de l'exploitation du Grand Nil. Aussi, la diplomatie algérienne joue un rôle capital dans les crises et conflits en Libye, au Yémen, au Mali, au Niger, en Tunisie, où elle a arrivée même à créer un équilibre géopolitique. L'Algérie, pays stabilisateur par



■ L'ambassadeur de l'UE a déclaré, en janvier 2020 à Alger, sa grande admiration du rôle qu'est en train de jouer la diplomatie algérienne notamment, dans le dossier libyen. (Photo : D.R)

excellence, est devenue également un pays clé pour de nombreuses Nations. Elle est déjà convoitée et sollicitée par de nombreux pays et organisations internationales pour de nouvelles relations politiques, économiques, commerciales et surtout stratégiques. Ce nouvel élan diplomatique et géopolitique de l'Algérie a été marquant lorsque le pays s'est engagé, en janvier 2020, dans la crise libyenne pour trouver une issue politique, loin des armes, au conflit opposant les deux parties, d'un côté le général Khalifa Haftar, chef suprême de ce qu'on appelle l'Armée nationale libyenne (ANL), et son rival de Tripoli, le Président légitime du Parlement libyen, Aguila Salah. L'engagement de l'Algérie pour protéger la Libye d'un sale bourbier a permis, surtout, de rebondir haut et fort la crise libyenne

sur la scène internationale, après un laisser-aller de la communauté internationale de plusieurs années. Forte de son passé très honorable dans la médiation dans les conflits armés et de sa diplomatie aguerrie dans le traitement des tensions et guerres, en plus d'être une force majeure sur le plan régional avec une armée qui ne cesse de glaner de l'expérience et de puissance, l'Algérie est désormais un pays important dans la médiation internationale. Ce fut le cas des conflits du Yémen et de l'Éthiopie, où la diplomatie algérienne est en train de jouer le rôle de médiateur. L'Algérie, ce pays médiateur qui sait apporter et ajuster de l'équilibre dans ses relations avec le monde entier, fait déjà l'objet d'une grande admiration dans le monde, d'ailleurs, les récents propos livrés par l'ambassadeur de l'Union

européenne (UE) en Algérie, John O'Rourke, à Alger, sont une preuve à l'appui. En effet, l'ambassadeur de l'UE a déclaré, en janvier 2020 à Alger, sa grande admiration du rôle qu'est en train de jouer la diplomatie algérienne notamment, dans le dossier libyen où l'habileté et la détermination de la diplomatie algérienne pour mettre fin à la guerre en Libye ont été fortement appréciées. Et c'est cette admiration et cette grande capacité que la Mauritanie a dépêché son ministre des Affaires étrangères pour s'ouvrir à l'Algérie dans l'espoir de trouver ce qu'elle n'a pas trouvé chez le Maroc. Aujourd'hui, l'Algérie est devenue un pays clé pour de nombreuses Nations en quête d'une nouvelle approche géostratégique pour défendre leurs intérêts.

Sofiane Abi

Quatre Algériens écrasés par un train en France

Trois morts et un blessé grave

Quatre Algériens ont été percutés hier mardi par un train TER vers les 5h du matin. Trois personnes sont décédées sur place alors que le 3^{ème} a été gravement blessé. Le drame a eu lieu à Ciboure une commune française située dans le département des Pyrénées Atlantiques en région de la Nouvelle Aquitaine. Dans l'attente de l'achèvement de l'enquête, le procureur de la République de Bayonne qui a donné hier une conférence de presse a indiqué que les victimes seraient de nationalité algérienne.

Selon le procureur de la République de Bayonne, l'accident a eu lieu exactement à 4h59 entre Saint-Jean-de-Luz et Ciboure à 500 mètres après la gare de Saint-Jean-de-Luz, après le viaduc. Ce lieu, une portion de voie qui ne comporte aucune source d'éclairage a fait savoir le procureur de la République de Bayonne, Jé-

rôme Bourrier, lors d'une conférence de presse. Toujours et selon le procureur de la République de Bayonne, une seule victime a été formellement identifiée pour l'instant à la suite d'échange d'information avec les autorités espagnoles. La victime identifiée serait un jeune de 21 ans, il a fait l'objet précédemment d'une mesure d'éloignement par les autorités espagnoles, a-t-on appris. Le procureur de la République a indiqué que cinq (05) documents d'identité ont été retrouvés sur les lieux alors que l'accident a fait quatre victimes dont trois décès. Durant son intervention le procureur de la République de Bayonne a ajouté qu'en raison du lieu de l'accident qui se trouvait sur un territoire frontalier, il se pourrait être des individus qui voulaient pénétrer illégalement en France. Evoquant les circonstances de l'accident,

le représentant du ministère public a indiqué que le conducteur du train a tenté par un freinage d'urgence d'éviter le groupe de personne mais en vain. Les victimes ne circulaient pas sur la voie ferrée mais elles étaient probablement allongées selon les témoignages du conducteur du train, a fait savoir le procureur de Bayonne. Pour en savoir plus à ce sujet, nous avons tenté à plusieurs reprises de joindre les services de l'ambassade d'Algérie à Paris mais sans résultat. La seule ligne téléphonique de l'ambassade en notre possession (0033 1 53 93 20 20 est injoignable depuis près de six (06) mois. Néanmoins, nous avons réussi à joindre le consulat d'Algérie à Bordeaux mais sans obtenir d'information au sujet de ce drame. «Nous n'avons aucune information à ce sujet», nous a-t-il été répondu.

Moncef Redha

MEDGAZ

Approvisionnement en gaz naturel

L'Algérie rassure ses partenaires européens

Intervenant au Forum de la radio nationale, le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a indiqué que l'Algérie honorera ses engagements contractuels relatifs à l'approvisionnement de ses partenaires européens en gaz naturel.

«Les approvisionnements en gaz algérien acheminés vers l'Europe se font conformément aux engagements contractuels qui seront honorés dans les délais impartis», a déclaré M. Arkab au Forum de la Radio nationale, ajoutant que «l'Algérie est connue sur les marchés internationaux pour le respect de ses engagements et comme étant un partenaire sûr». Ces déclarations interviennent sur fond de baisse des approvisionnements dans les marchés internationaux, à l'origine d'une flambée des prix. L'Algérie approvisionne l'Espagne par 8 mds m³, un volume qui sera revu à la hausse après l'expansion du gazoduc «Medgaz» pour arriver à 10,6 mds m³ en décembre prochain, a précisé le ministre de l'Energie. Concernant le projet de gazoduc Nigeria-Europe passant par l'Algérie, M. Arkab a fait savoir que les préparatifs à ce projet d'envergure sont à «un stade très avancé», relevant, dans ce sens, que ce nouveau gazoduc transportera le gaz nigérian à travers le Niger et l'Algérie vers l'Europe. Il a rappelé également les entretiens qu'il avait tenus avec ses homologues de ces deux Etats sur ce projet. Un groupe de travail a été mis en place, constitué de cadres du ministère de l'Energie, d'experts du groupe Sonatrach et de l'Agence «ALNAFT», de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), outre des cadres du Niger et du Nigeria en vue de poser les premiers jalons pour la concrétisation de ce projet. Pour ce qui est des mines, le ministre a fait état de la révision en cours de la loi sur les mines amendée en 2014 pour attirer les investissements dans ce domaine et définir des produits à grande valeur ajoutée, outre l'élargissement des études et recherches dans le domaine minier. D'après M. Arkab il s'agira également de la restructuration et de l'organisation du groupe Manadjim El Djazaïr (MANAL) à l'image du groupe Sonatrach dans le domaine des hydrocarbures. Le programme du secteur prévoit, pour la première fois depuis les années 70, 26 projets miniers au niveau de 32 wilayas, a fait savoir le ministre, mettant en avant notamment trois projets structurants de valeur ajoutée, en l'occurrence : le gisement de minerai de fer de Ghar-Djebilet ainsi que les gisements de phosphate à Tébéssa et de Zinc à Béjaïa. 32 projets miniers non exploités.

Moncef Redha

BRÈVE

Félicitations

Entretien téléphonique entre le Président Tebboune et son homologue tunisien Kaïs Saïed

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a eu mardi un entretien téléphonique avec son homologue tunisien, Kaïs Saïed, qu'il a félicité à l'occasion de l'installation du nouveau gouvernement, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

«Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a eu aujourd'hui un entretien téléphonique avec son frère Kaïs Saïed, président de la République de Tunisie, à l'occasion de l'installation du nouveau gouvernement, lui souhaitant ainsi qu'au gouvernement le succès et la réussite», a précisé la même source. «Le renforcement de la coopération bilatérale dans les différents domaines sera au centre de la visite prévue du président de la République en Tunisie», a conclu le communiqué. Agence

Investissements réalisés et en cours d'installation Une commission chargée de résoudre les problèmes administratifs en cours de lancement

Une commission nationale chargée de résoudre les problèmes administratifs ayant entravé l'entrée en service des investissements réalisés est en cours d'installation, d'après ce qu'a annoncé, lundi, le ministre de l'Industrie Ahmed Zeghdar.

C'est en marge d'une visite de travail et d'inspection qu'a effectuée le ministre dans la wilaya de Guelma qu'il a fait cette annonce, expliquant que l'installation de cette commission intersectorielle vient en application des instructions du Premier ministre. Il a également annoncé l'installation prochaine des commissions de wilayas supervisées par les walis pour la résolution des problèmes administratifs ou l'octroi des agréments aux investisseurs. «En dépit du rôle important effectué par le secteur privé dans l'économie nationale, il a été recensé plus de 200 entreprises économiques privées à travers le territoire dont les travaux ont été parachevés mais pas encore exploitées pour des raisons administratives», a-t-il fait savoir, ajoutant : «Il est temps de régler ces problèmes au niveau local en coordination avec les walis ou par la coordination interministérielle». A cette occasion, le ministre a appelé les responsables de l'entreprise Cycma à améliorer la politique commerciale de l'usine en parallèle avec le développement de la politique de production en partenariat avec les laboratoires universitaires, estimant que la situation actuelle qui comptait auparavant 1.600 employés contre 100 aujourd'hui, et ce «inadmissible» car l'unité exploite seulement 20% de ses capacités de production. Par ailleurs, le ministre a annoncé le lancement de deux nouveaux projets



■ Zeghdar considère «inacceptable» la situation actuelle de l'usine qui employait par le passé 1.600 travailleurs contre 100 actuellement, surtout que l'unité travaille actuellement à 20 % de ses capacités productives. (Photo : DR)

dans l'agro-alimentaires sans gluten et maïzena au niveau de l'unité de production de levures de Bouchegouf à l'Est du chef-lieu de la wilaya et ce, suite à l'impossibilité de relancer l'activité principale de l'unité à savoir la fabrication de la levure pour des raisons techniques et environnementales.

Dans une déclaration à la presse, le ministre a affirmé que les deux projets entreront en activité dans des délais «n'excédant pas six mois», soulignant que la relance des activités de cette usine s'inscrit dans le cadre des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et du Premier ministre, ministre des Finances, s'agissant de la relance effective de toutes les unités productives à l'arrêt à travers le pays.

Le ministre a relevé que l'inspection de cette unité, à l'arrêt depuis 20 ans, a mis en évidence une incapacité à relancer son activité originale (production de levure) pour des raisons techniques et environnementales, affirmant que l'usine est à présent entourée d'habitations alors que la pro-

duction de levure est une activité hautement polluante affectant le taux d'oxygène.

Devant l'impossibilité de relancer l'activité originale de l'usine à l'arrêt, a précisé M. Zeghdar, des instructions ont été données au groupe Agrodiv qui la gère pour y lancer un nouveau projet, relevant que la réalisation de nouveaux projets de fabrication de pâtes alimentaires sans gluten et de dérivés de maïs nécessite d'importants montants en devises. Le ministre de l'Industrie a rappelé que la relance de cette structure industrielle avec une nouvelle activité alternative permettra de générer plus de 200 emplois directs et près de 400 autres emplois indirects de sorte à dynamiser le développement de la région.

Selon l'exposé fait sur site aux deux ministres par le représentant du Groupe Agrodiv sur l'usine de levure de Bouchegouf à l'arrêt depuis 2002, le premier projet prévu sur ce site industriel concerne la production de fécule de maïs avec une capacité de 15 tonnes par jour à partir du maïs localement produit ou importé. Cette unité générera 100 postes

permanents, selon la même source. La seconde unité qui emploiera également 100 travailleurs produira des pâtes alimentaires sans gluten avec une capacité de 600 kg par heure, selon le représentant du Groupe Agrodiv qui a noté que ce produit représente des pâtes fabriquées à base de semoule de maïs ou de riz, très demandé par les personnes souffrant d'intolérance au gluten ou suivant un régime strict.

Lors de la visite des deux ministres à l'entreprise nationale des Cycles, motocycles et applications (Cycma) au chef-lieu de wilaya, le ministre de l'Industrie a insisté sur la nécessité d'améliorer la politique de marketing de l'usine, parallèlement au développement de sa production en partenariat avec des laboratoires universitaires. Il a également considéré «inacceptable» la situation actuelle de l'usine qui employait par le passé 1.600 travailleurs contre 100 actuellement, surtout que l'unité travaille actuellement à 20 % de ses capacités productives.

Djamila Sai

CREATION

Micro-entreprises

Diafat annonce la création de la Commission nationale consultative

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Micro-entreprise, Nassim Diafat a annoncé, avant-hier à Alger, la création de la Commission nationale consultative des micro-entreprises. Selon lui, cette instance est mise en place pour appuyer les cellules d'écoutes, évaluer l'efficacité du soutien et du développement des micro-entreprises, et promouvoir le dialogue et la concertation.

«Cette commission vise à consolider le dialogue et la concertation entre les micro-entreprises représentées à travers leurs associations et leurs organisations professionnelles, d'une part et les pouvoirs publics, d'autre part», a ajouté M. Diafat lors d'une rencontre nationale avec les représentants des associations et des organisations actives dans le domaine des micro-entreprises et de l'entrepreneuriat.

Elle a pour mission d'émettre des recommandations relatives à l'encouragement, au développement des micro-entreprises et à la proposition des mécanismes qui œuvrent à améliorer son environnement et faciliter son adaptation aux nouvelles technologies, avec encouragement de l'appui à l'innovation dans les micro-entreprises, a indiqué le ministre.

Cette commission est constituée, poursuit-il, de représentants de l'administration centrale, de représentants de l'Agence nationale d'appui et du développement de l'entrepreneuriat (ANADE) et de représentants de la société civile au niveau national et régional.

Après avoir écouté les préoccupations des représentants des associations et des organisations actives dans le domaine des micro-entreprises, le ministre a fait savoir qu'il sera procédé au refinancement des micro-entreprises en difficulté y compris celles impactées par les catastrophes nationales ou pâtissant de difficultés de liquidité. Pour ce faire, le ministre a fait part de l'octroi aux entreprises en question un crédit d'exploitation d'une valeur de cent millions de centimes.

Pour M. Diafat, plus de 47% des micro-entreprises pâtissent de problèmes de liquidité financière donnant lieu à l'arrêt de leur activité, ajoutant que l'octroi d'un crédit d'exploitation permettra de donner un nouveau souffle à ces entreprises.

Le ministre a également rappelé la numérisation du secteur et la création d'une plateforme dédiée à l'enregistrement des doléances des micro-entreprises et des porteurs de projets, en vue de leur assurer un accompagnement durable et une prise en charge idoine et immédiate de leurs préoccupations.

S'agissant des poursuites judiciaires des jeunes qui n'ont pas remboursé leurs crédits, le ministre a précisé qu'il n'y aura pas d'effacement de la dette, mais un rééchelonnement, même sur dix ans. Il a ajouté, dans ce sens, qu'il y aura des exceptions pour les entreprises qui ont subi des catastrophes naturelles ou en cas de décès du concerné.

Manel Z.

Relance économique

Dans l'attente de la réforme des textes de loi qui freinent l'élan des entreprises

Au-delà du fait d'être une volonté du Président, du patronat et des opérateurs, la relance économique nécessite une concertation tripartite autour des mécanismes nécessaires à l'amélioration du climat des affaires, a affirmé Abdelwahab Ziani, président de la Confédération des industriels et producteurs algériens (CIPA). Celui-ci a appelé hier, lors de son intervention sur les ondes de la Chaîne III de la radio nationale, le patronat à parler d'une même voix et à lancer au plus vite des concertations tripartites autour des mécanismes de relance économique.

«La relance économique est une volonté du Président, une volonté du patronat, une volonté de tous les opérateurs, il reste maintenant à se frayer un chemin au milieu de la bureaucratie qui freine encore l'élan des entreprises», relève-t-il à l'occasion.

«Aujourd'hui, le Président a fait appel à l'union de tous les chefs d'entreprises, les experts et les institutions, de faire consensus autour de lui et de notre pays, pour élever le niveau de la production nationale et faire face à cette crise qui nous menace au quotidien», constate Abdelwahab Ziani.

«La production nationale est actuellement en souffrance», alerte le président de la Cipa, qui préconise «d'organiser des concertations tripartites entre les dirigeants, les employeurs et les représentants des travailleurs, le plus vite possible, pour travailler ensemble à stabiliser le cadre juridique et l'emploi, afin d'élever le niveau de la productivité algérienne». Pour ce qui est de l'amélioration du cadre juridique et du climat des affaires, l'intervenant a souligné que «les entreprises attendaient la nouvelle formation du Parlement pour que l'on commence à réformer tous les textes de loi ou décrets qui freinent l'élan de l'entreprise et font du mal à l'économie nationale». Il a appelé à ce propos «à engager, au plus vite, des concertations entre le Parlement et le monde de l'entreprise» pour, dit-il, «démontrer qu'il faut une volonté politique et économique, avec la conscience des Algériens».

Pour lui, l'amendement du Code de l'investissement, lancé par le ministère de l'Industrie, doit assurer aux entreprises et aux investisseurs «l'accès aux financements et à l'accès aux zones industrielles». Comme il faut, selon

lui, «ouvrir la création et la gestion au privé, afin de créer des synergies entre opérateurs économiques».

Abdelwahab Ziani rappelle également la nécessité d'un cadre juridique stable, précisant que «le code de l'investissement doit être promulgué rapidement mais aussi, il doit être stable pour au moins cinq ans».

Il insiste également sur la nécessité de placer l'intérêt commun au centre de cette relance économique. «L'investissement doit être libéré, mais il doit également être surveillé, parce qu'il faut maintenant veiller à l'intérêt de l'Algérie et non pas à l'intérêt des individus», relève Abdelwahab Ziani.

Entre autres aspects qui freinent la relance économique, l'intervenant a abordé la bureaucratie, en ajoutant qu'«il sera difficile de casser la bureaucratie, l'administration continuant de faire de la résistance. Il va falloir dialoguer avec cette administration qui fait encore des blocages». Abdelwahab Ziani insiste et met en garde contre «les lenteurs de l'administration» et la perte de temps et d'argent induite pour les entreprises.

Manel Z.

INFO EXPRESS

Covid-19

L'Algérie retirée de la liste rouge de la France

L'Algérie a été retirée de la liste rouge établie par la France pour les voyageurs, selon le dernier numéro du Journal officiel de la République française, publié le samedi 9 octobre 2021. La baisse des cas de contamination au Coronavirus (Covid-19) en Algérie se confirme sur le terrain, après avoir franchi, le 28 juillet dernier, 1.920 cas. En août dernier, la France a placé l'Algérie sur sa liste rouge en raison de la situation sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19, alors que l'Algérie traversait la troisième vague du Coronavirus. La Tunisie et le Maroc ont également été retirés de la liste rouge. Cette décision va sûrement faciliter le voyage vers la France qui a récemment reconnu le vaccin chinois Sinovac. Le nombre de vols vers la France pourrait également augmenter.

Constantine

Affluence aux «Portes ouvertes sur l'univers»

La manifestation «Portes ouvertes sur l'univers», initiée samedi par l'association Sirius d'astronomie de Constantine, a suscité un engouement notable des élèves d'établissements scolaires et de citoyens. Selon le président de l'association Sirius d'astronomie de Constantine, Pr. Djamel Mimouni, cette manifestation, organisée à la maison de jeunes Mohamed Saadi au chef-lieu, a été initiée conjointement avec la direction de la jeunesse et des sports dans le cadre de la semaine mondiale de l'espace (4 au 10 octobre de chaque année) instaurée par l'UNESCO en commémoration du lancement du satellite Spoutnik en 1957. La manifestation scientifique ouverte au public est la première depuis la mise en œuvre des restrictions imposées par la pandémie de Covid-19 en 2020, selon la même source qui a relevé que cette activité coïncide également avec l'ouverture de l'année universitaire et le début de la rentrée scolaire. Les portes ouvertes ont comporté des séances de projection au niveau du planétarium, offrant ainsi des voyages virtuels dans l'univers, en plus d'une exposition scientifique sur les activités de l'association Sirius.

Rabah Karèche

Condamné en appel à un an de prison dont six mois ferme

Condamné en appel à un an de prison dont six mois ferme, Rabah Karèche quittera la prison dans une semaine.

Le journaliste et correspondant de Liberté à Tamanrasset, Rabah Karèche, a été condamné en appel à un an de prison dont six mois ferme et six mois avec sursis. C'est le verdict du procès en appel du journaliste rendu ce lundi 11 octobre par la Cour de Tamanrasset. Incarcéré depuis mi-avril dernier, Rabah Karèche devra quitter la prison dans



une semaine après avoir purgé sa peine. Lors de son procès en appel, le 4 octobre devant la Cour de Tamanrasset, le Parquet avait requis 18 mois de prison ferme contre le journaliste du journal Liberté.

Communiqué

Suite aux agissements du président de l'APC d'El Mouradia qui a proféré des propos injurieux et humiliants tout en brandissant la menace de recourir à la violence physique à l'encontre du directeur du journal

électronique *Info du Bled*, la direction de ce dernier tient à dénoncer auprès des autorités compétentes le comportement inapproprié et abject de ce soi-disant responsable.



Aïn Defla

Un tremblement de terre de magnitude 3,6

Un tremblement de terre d'une magnitude de 3,6 sur l'échelle de Richter a été enregistré hier matin à 6h15 dans la wilaya de Aïn Defla,

indique un communiqué du Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la se-

cousse a été localisé à 1 km au nord-ouest de Aïn Benian, dans la wilaya de Aïn Defla, précise la même source.

Premier concours national de la robotique

Trois équipes innovantes distinguées

La première édition du concours national de la robotique qui a vu la participation de plus de 500 innovateurs de différentes wilayas du pays s'est clôturée, avant-hier soir à Alger, avec la distinction de trois équipes composées de talentueux jeunes de Skikda, Sétif et de Constantine, qui ont pu concevoir des robots utilisés dans les différents domaines industriels, énergétiques et agricoles. La 1re place a été remportée par l'équipe «Sarpros» de la wilaya de Skikda, composée

de jeunes âgés entre 19 et 25 ans. La 2e place est revenue à l'équipe «Edhia» de la wilaya de Sétif et qui est composée de jeunes âgés entre 12 et 18 ans. Quant à la 3e place, elle a été remportée par l'équipe de «Forsane technologia Moumayaz», issue de la wilaya de Constantine. Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie de la connaissance et des startups, Yacine El-Mahdi Oualid, ainsi que la ministre de la Culture et des Arts, Wafa Chaälal ont supervisé la cé-

rémonie de distribution de prix d'encouragement symbolique à ces innovateurs, d'une valeur oscillant entre 50.000 DA et 150.000 DA. Dans son allocution lors de la cérémonie de distinction relative à ce concours organisé par la startup «Techmology», M. Yacine El-Mahdia valorisé l'organisation de tels concours qui mettent en exergue les capacités innovantes du jeune algérien dans le domaine technologique et l'économie de la connaissance.

INFO EXPRESS

Enseignement coranique Des capacités d'accueil d'un million et demi d'inscrits

Les structures de l'enseignement coranique, dont le nombre dépasse les 18.500, peuvent accueillir «facilement» jusqu'à un million et demi d'inscrits, selon un responsable du ministère des Affaires religieuses et des Waqfs. Les structures de l'enseignement coranique, dont le nombre dépasse les 18.500, peuvent «facilement» accueillir jusqu'à un million et demi d'inscrits, mais les dispositifs de prévention contre la propagation de la Covid-19 impliquent une réduction des inscriptions, a indiqué à l'APS le Sous-directeur de l'enseignement coranique, M. Messaoud Miad. L'année de l'enseignement coranique 2021-2022, officiellement ouverte la semaine dernière, a vu un million d'inscrits pour les classes d'enseignement et cercles de récitation du livre Saint (Halaqat) à travers toutes les mosquées du pays, a-t-il précisé estimant que cet «important» chiffre est appelé à augmenter avec un retour à la situation d'avant Covid-19.

Ghardaïa

Saisie de 5.040 comprimés de psychotropes

Une quantité de 5.040 comprimés de psychotropes a été saisie par la brigade de recherche et d'intervention (BRI) relevant de la Sûreté de wilaya de Ghardaïa et trois (3) individus ont été appréhendés pour leur implication présumée dans une affaire de possession et de trafic de psychotropes, rapporte samedi dernier un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de ce corps constitué. Cette marchandise prohibée emballée et entreposée dans la soute d'un bus a été découverte lors d'une opération de fouille préventive effectuée par ces services dans le cadre de la lutte contre la criminalité et la préservation des personnes et des biens, qui a permis l'arrestation du premier mis en cause, a précisé le même communiqué. Les investigations et recherches continues, menées dans le cadre de cette affaire sous la supervision du parquet, ont permis l'arrestation de deux (2) autres individus dans une wilaya limitrophe pour leur implication présumée dans l'introduction illégale et la contrebande de psychotropes destinées à inonder le marché national, selon le même document.

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulancier) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

Allah Le Tout Puissant vous le rendra.
MOB : 0782519683

Demande d'aide financière

Dame cancéreuse, démunie, demande à toute âme charitable de lui venir en aide (financière) afin d'effectuer des examens (échographie analyses, etc...).

MOB : 05 59 31 19 67.

Qualifié d'illégal avec la nomination de Stefan de Mistura

Le tweet de Trump aux oubliettes



■ Les accords d'Abraham Maroc-Israël ont été condamnés par le Polisario et de nombreux pays, dont l'Europe.

Washington qui a applaudi la nomination de Stefan de Mistura approuve, donc, le dialogue pour l'indépendance du Sahara occidental. Le Maroc et Israël ont accepté de normaliser leurs relations. Un accord négocié avec l'aide des États-Unis, qui, en contrepartie, offrent un soutien à Rabat sur le Sahara occidental. Cet accord a été condamné par le Polisario, et de nombreux pays, dont de l'Europe. La Cour de Justice de l'Europe a même qualifié d'illégal la coopération engageant le Maroc et les pays de l'Europe concernant les richesses naturelles du Sahara occidental. Le tweet de l'ex-président américain qui ne respecte pas la légalité mondiale est aux oubliettes. La Russie, par la voix de son vice-ministre des Affaires étrangères, Mikhaïl Bogdanov, a déclaré que la décision «unilatérale» de Trump sort complètement du cadre du droit international. «La décision ne respecte pas non plus les décisions de la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies, avec lesquelles les Américains eux-mêmes étaient d'accord», a ajouté le responsable russe. De

La nomination de Stefan de Mistura pour le Sahara occidental relance le processus de décolonisation entamé par l'ONU et contredit le tweet de l'ex-président américain. Joe Biden, certes, n'a pas annulé le tweet de l'ex-président américain mais n'a pas cautionné non plus la décision de Trump.

son côté, le sénateur, Patrick Leahy, a affirmé que Donald Trump «ne pouvait ignorer le droit international et celui des Sahraouis à l'autodétermination». Pour l'ancien président du sénat, les Sahraouis «ont droit à ce qu'on leur a promis depuis longtemps, un vote

libre et juste sur l'autodétermination». Toujours aux États-Unis, l'élue démocrate du Minnesota, Betty McCollum, pense que les actions de Trump, qui a quitté la Maison Blanche le 20 janvier, rendent «dangereusement légitime l'annexion illégale du territoire sahraoui». «Je

condamne la reconnaissance unilatérale par Trump de la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental en échange de la reconnaissance diplomatique d'Israël par le Maroc», a déclaré Mme Mc Collum dans un tweet. Le tweet de l'ex-président américain dénoncé par la communauté mondiale, est, aujourd'hui, «illégalisé» par la nomination de l'envoyé de l'ONU pour le Sahara occidental occupé par le Maroc.

M.A

Turquie : Un chef de l'EI recherché par Washington arrêté par l'Irak

Les services de renseignement irakiens ont capturé lors d'une opération en Turquie un leader du groupe «Etat islamique» (EI), Sami Jasim al-Jaburi, recherché par les États-Unis et présenté comme un responsable financier de l'organisation jihadiste, ont indiqué lundi des responsables irakiens. Washington offre une récompense de cinq millions de dollars pour toute information concernant Sami Jasim al-Jaburi qui a joué «un rôle essentiel dans la gestion des finances» de l'EI, selon un programme anti-terrorisme du département d'Etat américain. Présenté comme un ex-adjoint de l'ancien chef de l'EI, Abou Bakr al-Baghdadi, ce responsable financier a été capturé hors des frontières d'Irak dans une opération des services de renseignement irakiens, a indiqué sur Twitter le Premier ministre irakien Moustafa al-Kazimi. Son arrestation a coïncidé avec les

législatives anticipées de dimanche, quand «les héros des forces de sécurité protégeaient les élections», a-t-il ajouté, sans préciser où il a été capturé. Mais un haut responsable militaire irakien a indiqué à l'AFP sous couvert de l'anonymat qu'il avait été arrêté «en Turquie», sans donner davantage de précisions sur le lieu et les circonstances de l'opération. La Turquie n'a pas réagi dans l'immédiat à ces informations. Sami Jasim al-Jaburi est «considéré comme l'un des plus recherchés au niveau international, et il est proche de l'actuel chef de l'organisation jihadiste, Abou Ibrahim al-Hachemi al-Qourachi, selon un communiqué des forces de sécurité irakiennes. Il y est présenté comme «le superviseur des dossiers financiers et économiques de l'organisation terroriste».

AFP

Tunisie

Un nouveau gouvernement

Onze semaines après la prise des pleins pouvoirs par le président, Kaïs Saïed, la Tunisie s'est dotée lundi 11 octobre d'un nouveau gouvernement, a annoncé la présidence dans un communiqué. Pour la première fois dans l'histoire du pays, la formation du gouvernement a été confiée à une femme, l'universitaire Najla Bouden, mais celle-ci ainsi que son équipe jouiront de prérogatives considérablement réduites après le coup de force de M. Saïed. Mme Bouden a été nommée le 29 septembre, plus de deux mois après le limogeage, le 25 juillet, du premier ministre Hichem Mechichi par le chef de l'Etat, qui a également gelé le Parlement et pris en main le pouvoir judiciaire. Dans

un discours lors de la prestation de serment, Mme Bouden, 63 ans, a affirmé que «la lutte contre la corruption sera le plus important objectif» de son gouvernement, qui compte 25 membres outre sa chef. Parmi eux, Samir Saïd, un banquier, a été nommé ministre de l'économie et de la planification. Seuls deux ministres dans le nouveau gouvernement, ceux des affaires étrangères, Othman Jarandi, et de l'éducation, Fethi Sellaoui, sont des rescapés de l'exécutif limogé. Le portefeuille de l'intérieur a échu à Taoufik Charfeddine, un avocat proche de M. Saïed qui avait occupé ce poste en 2020, avant d'être limogé par l'ex-premier ministre Hichem Mechichi.

Agence



■ La composition du nouveau gouvernement dévoilée.

Maroc

Le Comité France exige la libération «immédiate» du journaliste Raissouni

Le Comité France de soutien aux journalistes et militants marocains Maâti Monjib, Omar Radi et Souleiman Raissouni, en prison depuis plusieurs mois, a exprimé, lundi, «toute sa solidarité à Souleiman Raissouni à l'occasion de son jugement en appel prévu, mercredi», appelant «la justice et les autorités marocaines à le libérer sans conditions et sans délai afin qu'il puisse assurer sa défense». «Le Comité France espère qu'après les 122 jours de grève de la faim qu'il a menée pour dénoncer ce procès qu'il qualifie de politique et d'arbitraire, il aura les moyens et la force physique d'assurer sa défense afin de prouver son innocence», indique un communiqué rendu pu-

blic par le comité. «Il n'est pas juste qu'il soit poursuivi en étant privé de liberté (emprisonné depuis plus de 16 mois), qui plus est dans des conditions de détention qui s'apparentent, selon les textes internationaux, à un traitement cruel, inhumain et dégradant», déplore le comité. Il rappelle qu'«en raison du refus du juge de donner les moyens à Souleiman Raissouni d'être présent à l'audience de son procès, ce dernier s'est vu condamné à cinq ans de prison ferme sans avoir pu assurer sa défense, ses avocats ayant boycotté l'audience pour protester contre les méthodes de la justice fortement préjudiciables au journaliste».

Agence

contribution

Essai de proposition d'un projet de loi sur la prévention et la lutte contre la corruption



M. A. Benchaba, Universitaire

Cet essai de proposition d'un projet de loi n'est pas le résultat d'une quelconque rêverie pour en faire un cas d'école, c'est l'aboutissement d'un long combat que je mène, en solitaire avec l'aide du Bon Dieu, depuis les années 1980 jusqu'au jour d'aujourd'hui, contre la corruption dans le secteur public comme dans le secteur privé.

I-15) Du secteur public :

C'est l'ensemble des activités économiques et sociales sous le contrôle total ou partiel de l'Etat.

I-16) Du secteur privé :

C'est l'ensemble des activités économique et sociales non soumis et ne dépendent pas directement de l'Etat.

I-17) D'une entreprise publique :

C'est une entreprise appartenant en totalité ou en majorité à l'Etat ou aux collectivités locales, qui dispose d'une personnalité morale faisant partie du secteur public, exerçant une activité industrielle ou commerciale et dont la majorité des dirigeants et des administrateurs sont nommés par le gouvernement ou, sur sa proposition, par le président de la République.

I-18) de la concussion :

C'est le fait pour un individu, investi d'une autorité ou d'une mission, de percevoir une somme qu'elle sait ne pas être due ou excéder ce qui est dû, en agissant contre les devoirs de sa charge.

II) De la loi 2006-01 du 20/2/2006

Dans ce pays où la corruption fait parler d'une part des mœurs de la gouvernance (le nombre de cadres de la Nation civile et militaire en prison, sous contrôle judiciaire, en fuite à l'étranger ou tout bonnement non encore inquiétés, est révélateur) et d'autre part de la quotidienneté de la société (absence d'huile sur le marché malgré des surproductions et des surstocks), la loi 2006-01 du 20/2/2006 relative à la prévention et la lutte contre la corruption, en la lisant, dégage ce sentiment désagréable d'être strictement, promulguée en 2006, non pas pour la combattre mais plutôt pour la renforcer à travers les deux aspects que sont la prévention et la lutte.

II-1) De la prévention :

Les mesures préconisées sont destinées aux écoles maternelle et fondamentale. Tout le monde sait qu'en Algérie, la corruption à cause qui ont la destinée du pays entre les mains car se trouvant de force ou installés aux commandes. Ils n'ont pas besoin de leçons de morale et

d'éthique parce qu'ils ont abandonné leur tablier, leur cartable et leur ardoise d'école, il y a de cela pour certains plus de 70 ans. Quelle leçon de morale ou d'éthique doit-on donner à un président de la République, à un président du Conseil constitutionnel, à un président du Conseil de la nation, à un président de l'Assemblée populaire nationale, à un Premier ministre, à un gouvernement, à un président d'un parti politique, à un général-major, à un wali, à un président directeur général d'une banque...

Ils sont tous censés être obligatoirement, des universitaires, avec dans leur mallette lors de leur recrutement, cooptation, installation, un diplôme équivalent au minimum à la licence. Quand Djamel Ould Abbas, assène qu'il avait été un disciple d'Angela Merkel qui vient de célébrer ses 15 ans à la Chancellerie en novembre 2020, alors que lui est à l'ombre pour un bon bout de temps. Cette grande dame avait passé, en 1986, sa thèse de Doctorat en chimie quantique. Cette dame est née le 17/7/1954 et notre beau Djamel Ould Abbas avait fait ses études de médecine en RDA entre 1957 et 1964 soit 3 ans après la naissance d'Angela. Quand il avait terminé ses études en 1964, Angela n'avait que 10 ans et lui...30 ans. Il était certainement son professeur à l'université. Il était ministre de la Solidarité du 23/12/1999 au 4/6/2002. Et en terme de solidarité, il n'y a rien à redire : il est en prison, son fils l'a suivi et son petit-fils aussi.

Entre 1982 et 1992, notre Djamel était député FLN quand Angela Merkel préparait sa thèse !!!

Un jour, un vieillard kabyle disait à son fils ceci : « Mon fils, si tu n'es pas un homme à 18 ans, tu le seras peut-être à 20 ans. Et si tu ne le seras pas à 20 ans, tu le seras à 25 ans. Mais si tu ne le seras pas à 25 ans, tu ne le seras jamais à 35 ans, 40 ans, 50 ans... »

La preuve, le déclenchement de la glorieuse Révolution algérienne a été l'œuvre des Algériens âgés de moins de 30 ans ! C'est pour dire que dans le monde du travail, on apprend la performance et l'efficacité professionnelles et non la morale et l'éthique supposées toutes les deux acquises par principe pour occuper des postes de cadres de la ... NATION.

II-2) DE LA LUTTE :

En la matière, cette loi du 20/2/2006 n° 06-01 a montré son incohérence et son injustice en permettant pour un même crime de condamner différemment les coupables.

A titre d'exemple, un agent des PTT qui détourne 10 000 DA de la caisse de la Poste du quartier sera condamné à ... 5 ans de prison et mis en prison avant d'être jugé. A la BEA, malgré le détournement de plus de 852 milliards de centimes, la fabrication de statuts frauduleux, l'association de malfaiteurs etc... un (01) seul individu sur cinquante de complices est condamné à ... 18 mois de prison et circule toujours librement !!!

L'intolérance et l'aberration peuvent être relevées aussi en comparant l'article 363 alinéa 2 avec l'article 41 de la loi 06-01 du 20/2/2006.

Article 363 alinéa 2 : «La même peine (2 mois à 3 ans de prison et 20 000 à 100 000 DA d'amende) est applicable au copropriétaire ou à l'associé qui dispose frauduleusement de choses communes ou du fonds social»

N.B : Dépasser frauduleusement « signifie » soustraire frauduleusement »

ARTICLE 41 DE LA LOI 06/01 DU 20/2/2006

Est puni d'un emprisonnement de six (6) mois à cinq (5) ans et d'une amende de 50 000 DA à 500 000 DA, toute personne qui dirige une entité du secteur privé ou travaille pour une telle entité, en quelque qualité que ce soit et qui, intentionnellement, dans le cadre d'activités économiques, financières ou commerciales, soustrait tout bien ou tout fonds ou valeurs privées ou toute autre chose de valeur qui lui ont été remis en raison de ses fonctions.

Y a-t-il une différence en terme de crime? Non ! Dans une SARL par exemple où il n'y a que deux (2) associés co-gérants, ils sont en même temps copropriétaires, associés, gérants, travailleurs et employés par la SARL sous un même pied d'égalité et dans les mêmes lois de la République qui laissent toutes les postes ouverts avec appréciations et à l'humeur de chaque juge.

DE L'ESSAI DE PROPOSITION DU PROJET DE LOI

I-) DE L'ORGANISATION :

ART. 1 : Dans chaque commissariat de police, chaque brigade de gendarmerie doit être désigné un responsable chargé, strictement, d'enregistrer toutes les dénonciations par les citoyens, des actes de corruption avec ou sans concession, étant entendu que la corruption ont le fait d'engager un individu, investi d'une autorité, à agir contre des devoirs de sa charge.

ART. 2 : Dans chaque daïra doit être opérationnelle, au sein de la police et de la gendarmerie une structure dotée de moyens humains et matériels pour traiter les dénonciations faites par les citoyens auprès des commissariats de police et de gendarmerie. Le responsable de cette structure est habilité à déposer ses rapports auprès du procureur de la République relevant de sa circonscription.

ART. 3 : Au niveau de chaque wilaya doit être instituée une structure dotée de moyens humains et matériels pour traiter des dénonciations qui ne relèvent pas des compétences intellectuelles, techniques des structures de daïra.

ART. 4 : Considérant que les médias/presse écrite et audiovisuel ont pour missions principales d'être en 4e pouvoir au service du peuple en général et du citoyen en particulier, chaque quotidien et chaque télévision, publics ou privés, ont l'obligation indiscutable de publier toute dénonciation de corruption faite par un citoyen.

ART. 5 : En ce qui concerne la presse écrite, l'Etat a le devoir, dès lors que celle-ci rapporte toutes les activités de la présidence, de l'exécutif, l'APN, du Sénat, de l'administration publique et des collectivités locales, de lui accorder un soutien financier payable équitablement les annonces de l'ANEP. Pour le soutien financier de l'Etat, il sera proportionnel au nombre de journaux vendus par mois.

ART. 6 : Tout quotidien (ou toute chaîne de TV) privés qui ne publie pas une dénonciation de corruption faite par un citoyen est sanctionné d'une amende de 10.000.000,00 DA.

ART. 7 : Tout quotidien ou toute chaîne de TV publics qui ne publie pas une dénonciation de corruption faite par un

citoyen verra son premier responsable licencié avec en plus une amende de 500.000,00DA. Aucun recours n'est recevable avec radiation à vie du secteur de la communication.

ART. 8 : Au niveau de la présidence et de chaque ministère, il est créé une structure spécialisée dans le domaine de la corruption avec obligation de recevoir les dénonciations de corruption par les citoyens qu'elle est tenue de recevoir sans aucune condition autre que celles prévues à l'article ci-dessous.

ART. 9 : Tous les tribunaux, toutes les cours doivent être dotés d'une chambre réservée strictement aux affaires de corruption et pourvus de moyens humains et matériels nécessaires et compétents. En plus des magistrats (procureurs, juges) et d'autres compétences avérées (en finances, comptabilités, banques) sont parties intégrantes des moyens humains de chambres, afin d'assister les magistrats dans la compréhension des dossiers et surtout des rapports des experts judiciaires, avant les procès.

II-) DE LA DENONCIATION

ART. 1 : Tout citoyen a le devoir de dénoncer des actes de corruption avec ou sans concession, de toutes natures.

ART. 2 : Tout dénonciateur ne peut faire l'objet de poursuites judiciaires de la part de (s) accusé (s), tant que la cour n'a pas statué sur l'affaire dénoncée.

ART. 3 : L'Etat, en plus d'assister le dénonciateur par un avocat choisi par le dénonciateur, doit verser à ce dénonciateur une récompense égale à :

a) 200.000,00 DA (passe-droit, privilège, recrutement à un poste de travail...) combien même, il y a concession en plus des frais connexes.

b) 15% du montant à l'origine de l'acte de corruption (détournements, montants des marchés, trafics...) sans qu'il ne soit inférieur à 500.000,00 DA.

Cette récompense lui sera versée après l'arrêt rendu par la Cour.

A l'Etat de récupérer cette récompense en accablant l'accusé.

ART. 4 : les dénonciations sont enregistrées sans aucune forme de rejet par toutes les structures ci-dessus citées et quelque soit la hiérarchie, sur présentation par le dénonciateur :

a)- d'une dénonciation écrite ou verbale
b)- d'une photocopie de la carte d'identité ou du passeport

Un procès-verbal sera établi et signé par le dénonciateur qui doit y apposer ses empreintes.

ART. 5 : Les délais ayant trait à la dénonciation de la corruption sont de :

1-) 7 jours maximum au niveau des postes de police et de brigades de gendarmeries
2-) 21 jours maximum au niveau des commissariats et brigades de gendarmeries de daïras.

3-) 45 jours maximum au niveau des commissariats et des commandements de gendarmeries de wilayas.

4-) 30 jours maximum au niveau des tribunaux pour les procureurs et les juges d'instruction sans recours aux experts judiciaires.

5-) 60 jours maximum pour les juges de siège au niveau des tribunaux

6-) 90 jours maximum au niveau des tribunaux pour les procureurs et juges d'instruction quand il est fait recours aux experts judiciaires

7-) 90 jours maximum au niveau des Cours.

(A suivre)
A.B.

INFO EXPRESS

Elections législatives de 2021

Les affichages anarchiques toujours pas enlevés

Aujourd'hui, dans nombre de quartiers de la wilaya d'Alger, les affiches de candidats pour les élections législatives de juin 2021, placardées de manière anarchique sur les murs, n'ont pas été enlevées. Dans quelques semaines auront lieu les prochaines élections municipales, et la question des affiches électorales anarchiques se pose toujours. Certaines formations politiques et candidats aux élections législatives de 2021 n'ont pas enlevé les affiches électorales. Ce qui nécessite des milliards de centimes aux caisses de l'Etat pour enlever ces affiches. Les formations politiques et candidats aux élections législatives de 2021 ont bénéficié d'un soutien financier de la part de l'Etat qui peut, pourtant, être utilisé pour enlever les affiches anarchiques, mais cela n'a pas été fait. Cela aura lieu pour les prochaines élections municipales du novembre 2021, au cas où l'Etat n'est pas intransigent pour l'application de la loi. Il appartient à l'Autorité nationale indépendante des élections d'expliquer aux candidats l'importance de respecter la loi. Il est à noter que des milliers de dossiers de candidatures aux élections municipales ont été retirés, ce qui veut dire que des millions d'affiches électorales seront placardées, davantage que celles pour les élections législatives. Dans nombre de quartiers de la wilaya d'Alger, les affiches électorales pour les élections législatives de 2021 sont toujours placardées contre les murs et endroits non destinés aux affichages. L'Autorité nationale indépendante des élections a réservé aux candidats libres et ceux de formations politiques les endroits pour les affichages, ce qui n'est pas toujours respecté par certains candidats. Le nombre d'affiches électorales pour les élections municipales de novembre 2021 sera davantage plus important que celui pour les élections législatives, puisque les candidats seront par millions. Les affichages anarchiques, très commentés par les citoyens, n'encouragent pas les électeurs à l'esthétique des quartiers. L'application de la loi pour ce qui est des élections encouragerait les électeurs pour accomplir le devoir et, au cas contraire, ne ferait que conforter l'abstention. La crédibilité de l'Autorité nationale indépendante des élections, et celle des candidats est engagée. L'Etat est appelé pour lutter contre les affichages anarchiques. Certains estiment à 40 milliards de centimes l'argent nécessaire à l'enlèvement de ces affiches anarchiques. De l'argent qui peut bénéficier aux citoyens appelés à la participation aux élections.

M.A.

L'aviculture reste sous-exploitée à Annaba

La viande blanche affiche des prix exorbitants, l'oeuf se vend à 18 DA

→ C'est uniquement pendant le mois de Ramadhan que les agents de la Direction du commerce contrôlent avec une détermination et une efficacité en multipliant leurs sorties sur le terrain. Les inspecteurs chargés du contrôle des commerces dans le chef-lieu de wilaya ont effectué 1.278 inspections au niveau des marchés et commerces de la ville durant le mois sacré précédent, qui se sont soldées par la saisie de quantités importantes de produits impropres à la consommation, notamment une saisie de plus de 6.357 kg de viandes blanches et rouges d'une valeur marchande de 534 millions de centimes.

166 procès-verbaux ont été établis à l'encontre des contrevenants pour non-respect de la réglementation et pour vente de produits impropres aux consommateurs. Des mesures sévères devraient être prises contre les commerçants indignes attirés par le gain facile sans penser à mettre en danger les vies des citoyens. L'aviculture dans la wilaya d'Annaba ne cesse de connaître d'innombrables contraintes malgré les investissements injectés dans la filière avicole qui, notamment, accuse un déficit de plus de 50%, compte tenu de la demande. Le poulet ou la viande blanche qui, notamment, était le produit alimentaire le plus accessible aux petites bourses a, depuis les derniers mois, subi une flambée de prix jamais connue auparavant. Les quantités qui sont actuellement mises en vente sur le marché local dans les wilayas de l'Est algérien sont très insuffisantes pour les citoyens de la région de Annaba et ses environs. La Nouvelle République a constaté dans plusieurs lieux de vente ainsi que sur les marchés de la wilaya l'insuffisance de cette viande blanche dont le prix a grimpé rapidement ces derniers temps. Elle est actuellement écoulée à 420 DA/kg dans plusieurs commerces, soit le double du prix pratiqué il y a quelques mois, 230 DA alors que celui de la dinde a atteint les 900 DA, voire 1.000 DA. Des abattoirs clandestins écoulent de la volaille impropre à la consommation dans de nombreuses régions avoisinantes. Le cas de la saisie d'une quantité de 2,5 quintaux de viande blanche impropre à la consommation a été saisi ces dernières 24 heures à M'sila



par les services de police des daïras de Sidi Aïssa et Ain El Hadjel dans deux abattoirs clandestins de volailles. C'est en agissant sur informations, les éléments de la Sûreté des daïras de Sidi-Aïssa et de Ain El Hadjel ont opéré une descente dans les domiciles de citoyens ciblés par leur enquête, et qui ont converti les garages de leur demeures en abattoirs clandestins de volailles. La perquisition a permis la saisie de 2,5 quintaux de viande prêtes à être commercialisées dans les marchés de la ville et l'insuffisance d'abattoirs à M'sila est à l'origine de la prolifération de l'abattage illicite du bétail et du volaille qui prend de l'ampleur dans cette région, a-t-on appris. Or, la wilaya de Annaba reste une région importatrice, contrairement à d'autres wilayas limitrophes comme El Taref, Constantine, Guelma qui sont encore producteurs et principalement des fournisseurs de viandes blanches, a-t-on indiqué auprès de quelques petits éleveurs. Cette wilaya souffre du manque d'espaces d'exploitation et du manque d'éleveurs dans l'aviculture. Selon les services des services agricoles (DSA), les 62 exploitations d'élevage de poulet existantes dans les régions d'El Hadjar, Sidi Salem et Tréat, situées à l'Est, avaient produit en 2016 un nombre de 292.500 sujets. Comparativement au dynamisme de la wilaya de Béjaïa, qui est faut-il le dire placée parmi les trois régions du pays en matière de production de viande blanches et d'œufs. Sa production estimée à plus de 15.000 tonnes de viandes et 3 millions d'œufs par année est destinée aux abattoirs de nom-

breuses villes de l'Est, notamment ceux des wilayas de Sétif, Bouira, Alger, Bordj Bou Arréridj et M'Sila. L'association des aviculteurs de cette région affirme que dans les 1.600 bâtiments d'élevage, seuls 74 poulaillers sont déclarés officiellement, et la majorité qui reste dispose d'une grande capacité de production avicole estimée à 90% dans la wilaya, tout en répondant aux normes sanitaires. Concernant la wilaya d'Annaba et sur le plan de ses besoins en matière de poulet de chair, des estimations font état de 119.100 quintaux dont 38.592 quintaux seulement sont produits dans cette région. Soit un déficit énorme enregistré en la matière couvert par des opérations d'importations auprès des éleveurs des autres wilayas, révèle-t-on. Pendant l'année 2015, l'Algérie avait importé 3 millions de tonnes de maïs et 900 tonnes de Soja, étant les principales matières premières des aliments de volaille pour une facture de 1,4 milliards de dollars, indique l'Office national de l'aliment de bétail (ONAB). Afin d'obtenir une bonne production, il est nécessaire de réduire au maximum le gaspillage des aliments, l'éleveur utilise 2,2 kg d'aliments pour produire 1 kg de poulet, et le taux de mortalité des poulets se situe entre 20% en Algérie contre 5% dans les autres pays.

Flambée des prix de vente dans les marchés

Cette flambée des prix du poulet est expliquée par certains aviculteurs, et surtout par des commerçants qui imputent cette situation aux conditions climatiques caracté-

térisées par la forte chaleur qui a sévit durant ces derniers mois, de même que la hausse des aliments de base de l'élevage, indique-t-on. L'on souligne à ce sujet que le Comité national interprofessionnel avait informé le ministère de l'Agriculture sur les contraintes que rencontre la filière en question, notamment faire une mise à niveau des équipements agricoles et l'encouragement d'une production suffisante du maïs local. Pour leur part, les nombreux éleveurs et importateurs évoquent une régularisation du marché qui est frappée par une grande anarchie.

Devant cet état de fait, le gouvernement a décidé d'exonérer les droits de douanes et de la TVA à cause de la flambée des prix du soja sur le marché international pour assurer un approvisionnement durable au profit des éleveurs. Un commerçant a évoqué la forte demande du consommateur surtout dans les périodes de fêtes de mariage. «C'est la période des mariages et le poulet est vraiment trop demandé pour les fêtes. Donc, c'est bien normale de faire un gain rapide», a-t-il déclaré. Bref l'Etat est appelé à mettre fin aux agissements des spéculateurs en appliquant des sanctions fermes contre ceux qui font grimper les prix de vente.

Oké Faouzi

Lettre à René

La recherche d'une vérité sur certains épisodes de la colonisation (VI & fin)



Kamel Bouchama

El Hadj El-Mokrani, cet autre héros de l'insurrection de 1871, n'était pas épargné. Il fut présenté ainsi que ses braves soldats, qui avaient fait subir de grandes défaites aux généraux français, comme de sinistres bandits, à l'image de ces autres, que les tiens ont appelés les «sarrasins», (terme venant de Chérqiyine, les gens du Machreq) qui furent, eux aussi, conjugués au temps et au mode dépréciatifs, pour ternir leur image et les discréditer aux yeux des fidèles.

Un historien de la colonisation écrivait sans honte et sans retenue :

«Les Mokrani surtout, ces grands seigneurs de la Medjana, ne dédaignaient pas la guerre au butin et aux troupeaux, la razzia, c'est-à-dire le vol pittoresque : quand ils avaient besoin de moutons, ils ramassaient leurs gens et tous ceux qui aimaient les aventures de poudre et qui en vivaient... Avec eux, les aventuriers étaient toujours sûrs de ne pas revenir les mains vides, et cela était fort apprécié par ces guerriers de proie, lesquels, en pays arabe, ont toujours détesté les opérations sans profit». Ces histoires grotesques donnaient une justification philanthropique à la conquête, celle qui représente «l'un des nombreux paravents pour cacher une politique plus intéressée». Mais, par ailleurs, elles affirment, pour nous aujourd'hui, comme le soutient Mohamed Bouslama dans «Images de l'Algérie dans les écrits de la conquête 1830-1850» qu'il y avait : «Un sérieux décalage entre la vision littéraire et la réalité qui était conforme à ce que nous pouvions attendre d'une telle littérature, reflet des débuts de la conquête. Cette littérature s'inscrivait dans un contexte politique et historique précis, celui de justifier et légitimer l'occupation et l'expansion coloniale». Ainsi, l'Arabe, l'Islam, le combattant et le pieux, tous ont été malmenés, dévalorisés, dénigrés, faussés, assombrés, voire salis, eux qui furent à l'origine de plusieurs événements, sans doute fort éloignés les uns des autres dans le temps, mais ayant ceci de commun, la défense des masses, leur éducation et leur formation selon les préceptes de la morale islamique, la prise en main de leur destinée, leur libération des oppresseurs ainsi que leur organisation tout en respectant les traditions ancestrales. Certains écrivains européens, dans leur description démoniaque de l'indigène et plus particulièrement des «mahométans» – comme ils nous appellent jusqu'à maintenant – ne lésinaient pas sur les qualificatifs inspirant le vice, l'aliénation, la cruauté, le fanatisme et la férocité innée, émanant de cette race inférieure, en fait, de cet objet colonisé qui devenait par interprétation grotesque et par trop déraisonnable, «barbare». Louis Petit, parlant de la retraite dans les confréries, écrivait en 1899 :

«Il est vrai qu'on en sort fou, ou à peu près, mais les musulmans laissent vaguer les fous. De plus, ils les vénèrent comme des saints, parce qu'ils pensent que Dieu habite ces cervelles que la pensée a laissées vides.» Les

À son ami René, mais en fait aux générations montantes, Kamel Bouchama rappelle ce qu'entraîna l'acte odieux adopté par le parlement français en janvier 1830. Hélas, cinq mois après, les hordes colonialistes, commandées par de Bourmont, débarquaient sur la presqu'île de Sidi Fredj, amenant ainsi l'Algérie à engager une lutte incessante pour son indépendance... L'avenir, dit l'auteur de « Lettre à René » en filigrane, appartient aux peuples qui le construisent ensemble, une fois soustraites les lourdeurs du passé. Là, où notre vieille garde militante n'a pas cru bon devoir consigner son témoignage, ce livre vient au bon moment. Il devrait de ce fait, être mis entre les mains de tous les jeunes.

Arabes, notamment les Algériens, ou carrément les «bicots» – sans majuscules –, bien sûr, dans la sémantique de l'expédition de Sidi-Fredj, étaient présentés donc par des occidentaux comme des êtres cruels et sadiques qui, «installés en plein mythe, laissaient leur imagination rêver, au fil de la plume de conteurs trop passionnés, à des contrées lointaines ; peuplées de bêtes féroces et où vivent des hommes barbares». N'avaient-ils pas prôné, comme l'a si bien écrit un de ces orientalistes «autoproclamés», Léon Roches, qui rapporte une scène où des bergers indigènes étaient accusés de vol et d'assassinat :

«Entre autres réponses faites par un des jeunes bergers, en voici une qui peint le fanatisme de l'Arabe ignorant :

- Pourqu'oi as-tu tué cet homme ?

- Ce n'est pas un homme, c'est un chrétien.»

Des histoires pareilles, invraisemblables, romanesques, à plus d'un titre, se racontaient, en cette période précise, pour souligner qu'en Islam il n'y a que des aspects négatifs, hélas, dont le fanatisme, la violence et la barbarie. De plus, ces écrivains laissaient flâner leur imagination et nous peignaient en des personnages pleins de paresse, de nonchalance, de goût du rêve et de la contemplation, de volupté, de sensualité, de fatalisme, et plus spécialement, pour nous enfoncer davantage, d'antichristianisme. Un de nos écrivains, M. A. Loufi, estime, dans «Littérature et colonialisme», que ces poncifs ne sont que des manifestations diverses d'un même fait : le racisme.

Il a parfaitement raison, René, et j'ajoute, pour ma part, que cette haine à l'égard de l'Islam n'est que l'aboutissement d'un courant de pensée qui a pris naissance à partir des Croisades



et qui se perpétue à travers les siècles. C'est alors que pour les tenants du colonialisme, encore plus virulents dans leurs propos, l'étude des mœurs religieuses des groupes musulmans dont ils avaient la charge, sinon des âmes, dans les pays d'Afrique septentrionale qu'ils avaient conquis et dans ceux où ils devaient pousser encore irrésistiblement les besoins de leur politique, du commerce et de la civilisation (?), présentait pour eux un grand intérêt... un intérêt capital. Ainsi, l'école coloniale commença son entreprise de falsification et de mystification dans la formation de jeunes algériens, et des autres, par un enseignement indigne d'une nation comme la France, en particulier, et de l'Europe en général. Francis Moheim, journaliste écrivain belge ne disait-il pas dans un témoignage : «Je constate que pendant mes six années «d'Humanités», mes professeurs m'ont toujours donné une fausse image de l'Islam, du monde musulman, de la civilisation arabo-islamique. Que ce soit dans les cours d'Histoire, de religion, de littérature ou de morale, la civilisation arabo-islamique a toujours été présentée comme rétrograde, intolérante, décadente. En outre, dans le cas concret de l'Algérie, elle n'aurait même jamais existé».

Tahar Fattani, de la rubrique culturelle du quotidien «L'Expression» a rencontré l'auteur, le ministre, M. Kamel Bouchama, au 11^e Salon international du livre d'Alger (SILA) et nous vient avec ces impressions :

L'occasion était offerte aux lecteurs de se rapprocher de l'auteur qui a choisi de recourir à une correspondance imaginaire afin d'exprimer son opinion... Albert Camus a tenté le coup en publiant «Lettre à un ami allemand». Comme Camus, Kamel Bouchama a écrit à René, pour dénoncer et condamner la loi du 23 février qui glorifie les mérites du colonialisme. Alors peut-on comprendre qu'à travers ce livre, l'auteur essaie de passer un message aux intellectuels algériens et français ? Mais avec tout ce qu'il a écrit, en dévoilant des situations malheureuses, l'auteur Kamel Bouchama, estime toutefois que l'avenir entre Alger et Paris doit être construit ensemble. Et c'est ainsi, qu'Algériens et Français sont appelés à vivre ensemble... C'est à eux de construire leur avenir, pour peu que l'Histoire réelle soit restituée.

Le docteur Frantz Fanon expliquait pour sa part

«Le colonialisme ne se contente pas d'imposer sa loi sur le présent et le futur du pays dominé... Par une sorte de logique perverse, il se tourne vers le passé du peuple opprimé, le déforme, le dénature et le détruit».

Or, pour acquérir cette force de pénétration sans laquelle tout leur serait difficile, le colonel Trumelet, dans L'Algérie légendaire, affirmait : «Il nous faut d'abord étudier les choses cachées, les mystérieuses pratiques des groupes que nous sommes exposés à rencontrer sur notre route ténébreuse, silencieuse et muette».

En effet, la légende est l'Histoire des peuples qui n'en ont point d'écrite. Mais Corneille Trumelet, le scribe de la colonisation – je m'excuse, je reviens encore à lui – s'était lourdement trompé, car l'Histoire de l'Algérie remonte à des milliers d'années et est parsemée d'épopées glorieuses et de luttes opiniâtres pour la justice et la liberté.

Tu me permettras René de manifester tout mon enthousiasme à cette occasion, car, assurément, il y a de quoi être fier de mes ancêtres qui se sont toujours démenés pour les bonnes causes et qui ont atteint des sommets de plénitude et de gloire. Oui, tu sauras me comprendre et me pardonner cette exubérance quand je parle d'eux, de mes ascendants, dans le style le plus loquace et le plus éloquent. Enfin, tu sauras m'approuver quand je fais leur apologie, comme présentement, car ce qui viendra après, dans les écrits d'orientalistes en mal d'inspiration, me poussera à aller très loin dans la défense de nos valeurs et de nos concepts. Ainsi donc, et dans le même livre, Corneille Trumelet, ce membre de la Société des gens de lettres, de la Société historique algérienne ainsi que de la Société d'archéologie et de statistiques de la Drôme – que de titres honorables et de responsabilités déterminantes – rabaisait les saints hommes de l'Islam au niveau de ces bêtes immondes, de ces barbares avides de massacres et de sang et, quand il se voulait plus clément, plus aimable, il les comparait à ces illusionnistes ou à ces forains maso exhibitionnistes. Il écrivait :

«Dans le pays des horizons infinis, les saints aiment les chevaux et la guerre, les mêlées furieuses ; ils aiment les beaux coups de lance qui ouvrent de larges blessures, d'où jaillit le sang noir en flots bondissants ; ils aiment ces merveilleux coups de sabre où les lames vont fouiller les entrailles des guerriers jusqu'au fond des reins ; ce sont des thaumaturges à cheval dont le cœur est chauffé à la haute température de la république des sables. Nous verrons aussi de saints anachorètes, des extatiques, dont les macérations, les mortifications, les tortures qu'ils s'imposent pour dépouiller leur matérialité, pour dompter leur chair, pour se rapprocher de Dieu, dépassent toutes les folies mystiques, toutes les sublimes frénésies des solitaires de la Thébàide».

Ces hommes décrits par cet auteur et qui étaient, pour la plupart, très doués, pour ne pas dire essentiellement des hommes de sciences et de lettres, des docteurs de réputation et, en même temps, des gens de prière et d'ardente dévotion, ont été peints en tant que fanatiques adeptes du prosaïsme le plus vulgaire. Quelle incongruité dans le discours ! Quelle répugnance pour des hommes saints, voués à l'adoration, liés à Dieu ! Quelle impertinence à l'égard d'une religion enseignant la fraternité, la tolérance et la recherche des conditions les plus favorables pour mener à bonne fin des œuvres qui exigent de la science et de l'habileté !

LANGUE ARABE

DÉCÈS DE LA ROMANCIÈRE ET POÉTESSE NOURA SAÂDI



La poétesse et romancière algérienne Noura Saâdi est décédée, dimanche à Alger, à l'âge de 65 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches.

Native de Guelma en 1956 et établie à Alger, la défunte a commencé son parcours à la fin des années 1970, en publiant ses premiers textes poétiques et littéraires, au-delà de ses multiples collaborations avec la presse écrite, la revue féminine «El Djazairia» notamment, et la présentation de plusieurs émissions radiophoniques.

Noura Saâdi qui a auparavant exercé le métier d'enseignante de langue et littérature arabe, compte à son actif plusieurs publications littéraires, dont les recueils sortis en 1983, de poésies, «Djaziret holm qas-sira» et de nouvelles, «Aqqabiyet el madina», ainsi que «Assabiyy Ayyoul», «Khafaqat chiâriya» et autres nouvelles et textes en prose.

Les nombreux écrits de la défunte, empreints de nationalisme et d'esthétique, lui vaudront d'être répertoriée dans l'édition 1995 du «Dictionnaire El Babtin des poètes arabes contemporains, produit par la Fondation du Prix pour la Créativité poétique, «Abdelaziz Saoud El Babtin».

Noura Saâdi a été inhumée dimanche après-midi au cimetière de Ain Naâdja à Alger.

R.C.

« Aimer Maria » de Nassira Belloula paraît en Allemagne

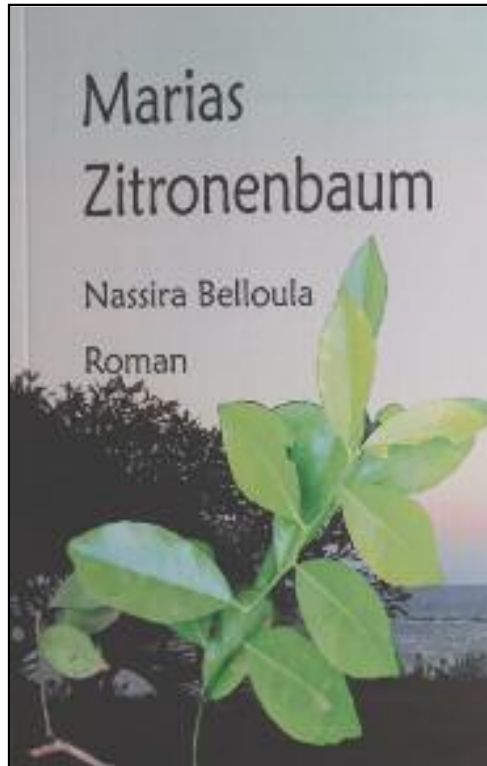
Avec cette nouvelle traduction, l'écrivaine élargit son lectorat

→ Déjà traduit en Italien et publié chez Vague Edizioni (Turin), « Aimer Maria » de Nassira Belloula vient de sortir en Allemagne aux éditions Kinzelbach sous le titre «*Marias Zitronenbaum*» (« Le citronnier de Maria », le citronnier tenant une place importante et très symbolique dans le texte).

A travers cette nouvelle traduction qui vient enrichir son large catalogue, l'éditrice Donata Kinzelbach, qui s'est spécialisée dans la traduction d'auteurs maghrébins, offre au lectorat allemand une œuvre romanesque de très haute facture, un roman où l'écrivaine Algéro-Canadienne dévoile un nouveau pan de son grand talent de narratrice.

L'auteure qui se trouve actuellement à Swchendorf en Bavière (Allemagne) dans le cadre d'une résidence d'auteure au Oberpfälzer Künstlerhaus, a rencontré son nouveau lectorat hier, mardi 12 octobre à 19h30. La rencontre, organisée au café siège de la Fit-Horsch, a été marquée par la lecture d'extraits du texte lus par l'actrice allemande Kirstin Rokita.

Paru en 2018 aux éditions Chihab, « Aimer Maria » de Nassira Belloula raconte l'histoire d'une jeune adolescente rebelle de 16 ans, fille de la mer, follement éprise de son cousin, Ali. Tous deux s'aiment depuis l'enfance et rêvent de se marier un jour. Pourtant, leur rêve ne se réalisera pas car en raison d'une vieille dette, le père de Maria donne la main de sa fille à un inconnu. Le monde de la jeune fille s'écroule. Cet époux qu'elle va dès lors appeler « l'autre » la privera de tout : « Dès les premiers jours de notre mariage, il me pousse à douter et perdre toute confiance en moi. Il déconstruit tout ce que je représente, me prive de parole, de désirs, de rêves, m'ôte toute perspective afin que je ne puisse voir qu'à travers ses yeux », écrit-elle en page 30. L'homme qui lui aussi détecte sa femme va lui faire vivre désillusion sur désillusion. « Il détecte tout de moi, tout ce que je



suis, ce que je fais (...). Ainsi mon quotidien se ponctue de crises, d'insultes et de comportements sadiques (...). Durant trente ans de mariage, rien ne sera épargné par l'époux pour détruire son épouse. Maria accuse les coups pour ses enfants, surtout ses filles. « Ce qui sanglote en moi n'est que l'écho de ce qui me reste, cette infime émotion que mon autre s'obstine à garder comme une lumière même faible, que les brimades, les dénigrement, les blessures, les coups et les privations n'arrivent pas à éteindre. Parfois un petit sursaut de conscience, vite étouffé par un mot, un regard, un geste de l'autre. Il improvise toujours une riposte dès qu'il sent une tentative de rébellion chez moi. J'avoue que je manque de courage, alors je m'écrase et me rapetisse devant ce regard noir, dur, décidé que je ne pourrai jamais affronter (...). J'étais anéantie » (p.47).

Au fil du temps, elle devient l'ombre d'elle-même, un être sans âme qui se meut comme dans un vase clos. Elle finit par se créer un monde à elle, une sorte de bulle dans laquelle elle s'évade et où elle se maintient dans un semblant de vie, jusqu'au jour où

se produit le déclic, en regardant une émission télévisée où un imam déclare que : « l'épouse pieuse, dévouée et croyante sera récompensée par Allah, qu'elle entrera au paradis et y retrouvera son mari pour l'éternité » (p. 49). Pour Maria, supporter plus et subir davantage cette vie est au-dessus de ses forces. Elle décide de partir, de tout laisser derrière elle : maison, enfants, mari pour retrouver sa vie d'avant ou, du moins, revenir dans la maison familiale, espérant y retrouver ce qu'elle a laissé il y a trente : sa candeur, sa joie de vivre, son amour de jeunesse. Ses filles Nora, Lynda, Zora et Alia n'ont jamais rien su du mal-être que vivait leur mère car elle a consenti moult sacrifices pour les préserver. Après ce qui vient de se passer, Alia, va tenter de comprendre. Un roman à lire pour la force et la complexité du sujet et pour la beauté de l'écriture.

A noter qu'« Aimer Maria » n'est pas le dernier roman de Nassira Belloula. L'auteure aussi prolifique que talentueuse a publié deux autres romans : « J'ai oublié d'être Sagan » en 2019 chez Hashtag éditions et « Il ne fallait pas s'en prendre à nous »,

sorti cette année chez Chihab éditions. Une fois de plus, une femme forte est au centre de la trame romanesque de ce dernier roman dont voici le résumé : « Entre les oueds et les gueltas de l'Aurès, une jeune femme marche avec détermination en empoignant le fusil de chasse de son père. Elle s'enfoncé dans les forêts et les vallons sans savoir ce qui l'attend, mais sait ce qu'elle veut ; retrouver sa petite soeur et la délivrer des mains d'une horde d'abominables. Elle se lance sur la trace des assaillants qui ont décimé son village en jurant de ramener saines et sauvées les sept captives qu'ils traînent derrière eux.

Commence alors une traque impitoyable où cette jeune femme fragile devient chasseuse, traqueuse impitoyable, apprenant l'art de la guerre sur le tas. Elle se réapproprie la montagne avec courage pour rendre justice à son village comme l'avait fait autrefois sa mère en se battant contre l'armée française dans ces mêmes lieux. C'est donc au coeur de l'Aurès, qu'elle va livrer une ultime bataille pour sa survie et la survie des siennes ».

Hassina A.

Etablissements culturels de formation supérieure Coup d'envoi de la rentrée 2021-2022

→ La ministre de la Culture et des Arts, Wafa Chaâlal a donné, dimanche depuis la wilaya de Tipasa, le coup d'envoi de la rentrée 2021/2022 dans les Etablissements culturels de formation supérieure. Le secteur de la Culture et des Arts veille à l'accompagnement et au soutien des diplômés de ses établissements de formation dans l'accès au monde du travail à travers les différents dispositifs d'appui à l'emploi des jeunes, a assuré Mme. Chaâlale, qui présidait avec le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, la cérémonie d'ouverture de l'année de formation 2020-2022. La ministre a fait état,

dans ce sens, de l'accompagnement des jeunes créateurs diplômés des différents établissements supérieurs sous tutelle en matière d'insertion dans le monde du travail et de stages pratiques et de sessions de formation notamment à l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels (OGEBC). Soulignant l'intérêt particulier accordé à la valorisation de la ressource humaine, elle a estimé que c'est là la meilleure façon de lui permettra de jouer un rôle axial dans l'économie culturelle et dans l'attrait des touristes. A cette occasion, Mme Chaâlale a appelé les étudiants et les cadres présents à la cérémonie à accorder de l'intérêt à l'his-

toire «en tant qu'impératif pour chaque peuple afin de demeurer attaché à sa culture et à sa défense». «Nous vivons à une époque où certains cherchent à dénigrer notre histoire, notre culture, notre identité, notre appartenance, nos particularités et notre enracinement dans l'histoire humaine ainsi que notre participation à l'édifice civilisationnel à travers les temps», a-t-elle affirmé ajoutant que «ces tentatives vaines et désespérées dénotent de la myopie de leurs initiateurs, qui croient à tort que des agissements irréfléchies liées à leur situation interne critique et à des agendas qui les concernent pourraient semer le doute chez un peuple attaché, à

travers des générations, à ce legs culturel, rayonnant et passionnant». La ministre de la Culture et des Arts a réitéré, dans ce cadre, l'importance de l'attachement à l'identité culturelle «dont la diversité est une richesse favorisant l'existence d'une culture profondément ancrée et ouverte sur l'autre». Pour rappel, la ministre a effectué une visite au Centre arabe d'archéologie qui abrite, temporairement, les sièges de nombre d'établissements de formation relevant de son secteur à l'instar de l'Ecole nationale supérieure de conservation et de restauration des biens culturels (ENS-CRBC) de Tipasa.

R.C.

Eliminatoires du Mondial-2022

La Côte d'Ivoire bat le Malawi et reste en pole

→ L'équipe de Côte d'Ivoire a battu 2-1 celle du Malawi dans le groupe D des qualifications africaines pour la Coupe du monde 2022 de football, ce 11 octobre 2021 à Cotonou (Bénin). Grâce à ce court succès, les Ivoiriens (10 points) sont en tête du classement devant les Camerounais (9 points) avant les deux dernières journées prévues entre le 11 et le 16 novembre.



■ Grâce à ce court succès, les Ivoiriens sont en tête du classement.

(Photo > D. R.)

C'est bien à un duel entre la Côte d'Ivoire et le Cameroun auquel on va assister en éliminatoires pour la Coupe du monde 2022 de football. Les Ivoiriens ont écarté les Malawiens trois heures après que les Camerounais en aient fait de même avec les Mozambicains, ce 11 octobre 2021. Battus respectivement par les Eléphants et les Lions Indomptables, le Malawi et le Mozambique sont en effet hors course pour décrocher la première place du groupe D, synonyme de billet pour le dernier tour de ces qualifications africaines.

Un Serge Aurier en grande difficulté

Le Malawi aurait toutefois pu repartir de Cotonou – où les Ivoiriens ont été forcés de s'exiler, faute de stade homologué – avec un meilleur résultat. Car, si Nicolas Pépé a ouvert le score dès la

2^e minute grâce à un mauvais contrôle de Charles Petro (1-0), les joueurs de Patrice Beaumelle ont eux aussi multiplié les ratés. Surtout leur capitaine, Serge Aurier, remplacé à la pause. Le défenseur – en manque de compétition car sans club jusqu'à sa très récente signature à Villarreal – a perdu un ballon dans l'axe. Ce qui a permis à Khuda Muyaba d'égaliser d'une frappe croisée à ras-de-terre (1-1, 20^e). Le latéral droit a ensuite failli dribbler son propre gardien Sylvain Gbohhou mais a évité que les Flames ne doublent la mise d'un sauvetage devant sa ligne de but (38^e).

Un penalty providentiel

Loin d'être impériaux, les Ouest-Africains s'en sortent en deuxième période grâce à un penalty signalé par

le juge de touche pour une faute sur Gervinho. Dans ou en-dehors de la surface de réparation adverse ? Franck Kessié ne se pose pas de question et envoie la balle dans la lucarne gauche : 2-1, 66^e. Ce résultat permet à la sélection ivoirienne de reprendre la

tête du groupe D avec 10 points, juste devant le Cameroun (9 points), avant de recevoir les Mozambicains (5^e journée) et de se déplacer chez les Camerounais (6^e journée) en novembre.

R. S.

Complexe sportif d'Oran Renforcement des chantiers en main d'œuvre

→ Les chantiers du complexe olympique d'Oran ont été renforcés par une main d'œuvre en vue d'accélérer la cadence des travaux de réalisation, a déclaré lundi à Oran le wali d'Oran, Said Sayoud.

En marge d'une visite d'inspection à cette infrastructure sportive, en cours de réalisation, en prévision des Jeux méditerranéens qu'abritera Oran en été 2022, le wali a souligné que le rythme des travaux a connu une amélioration ces derniers jours suite au renforcement des chantiers en main d'œuvre.

Le nombre des travailleurs dans les chantiers de réalisation du centre aquatique et du terrain d'athlétisme est de 187 et devra atteindre le week-end prochain pas moins de 250, a-t-il annoncé, déclarant que l'accélération

de la cadence permettra la réception du projet dans les délais impartis, soit avant la fin de l'année en cours.

Le chantier du complexe travaille en H24 en application des instructions du Premier ministre, ministre des Finances Aïmene Benabderrahmane lors de sa dernière visite à Oran, a fait remarquer le wali, annonçant que la main d'œuvre en nocturne estimée actuellement à 30 travailleurs sera renforcée pour atteindre 100 dans les prochains jours.

Said Sayoud a rappelé qu'une partie de la main d'œuvre est chinoise et l'autre est constituée de sous-traitants algériens, signalant également qu'un accord a été trouvé avec la société chinoise pour la relance des travaux d'électricité et d'aménagement externe. ■

Eliminatoires du Mondial-2022

Victoire du Burkina Faso face à Djibouti

→ Le Burkina Faso a pris les commandes du groupe A, des éliminatoires du Mondial-2022, à la faveur de sa victoire acquise face à Djibouti (2-0), à l'occasion de la 4^e journée des qualifications jouée ce lundi à Marrakech (Maroc).

Le premier but des Etalons a été inscrit à la demi-heure de jeu par Issoufou Dayo (30'), tandis que la seconde réalisation est l'œuvre de Abdoul Tapsoba (63'). Grâce à ce succès, le 3^e dans cette campagne de qualification, le Burkina Faso s'empare de la tête de la poule A avec 10 points, alors que le Djibouti enchaine avec un 4^e revers de suite et reste bon dernier (0 pts).

Le point sur le groupe A :

Équipes	J	G	N	P	DIF	PTS
Burkina Faso	4	3	1	0	+ 08	10
Algérie	3	2	1	0	+ 13	7
Niger	3	1	0	2	- 05	3
Djibouti	4	0	0	4	- 16	0

Mondial de boules (Jeu long)

L'Algérie présente avec huit athlètes

→ La sélection algérienne de jeu long (boule lyonnaise), composée de huit athlètes, dont quatre dames, prendra part au 39^e Championnat du monde prévu à Alassio en Ligurie (Italie), du 11 au 16 octobre, avec la participation annoncée de 28 pays représentés par une centaine d'athlètes.

Le rendez-vous italien sera le premier pour la sélection algérienne, à l'arrêt depuis l'année 2020 en raison des problèmes qu'a vécus la fédération durant cette période et par la suite à cause de la pandémie de Covid-19 qui a paralysé le sport dans le monde. Afin de sélectionner l'équipe qui va représenter le pays à Alassio, la Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne des sports de boules (FASB) a organisé plusieurs stages de présélection pour retenir, à la fin, huit athlètes.

L'équipe s'est déplacée dimanche en Italie, au lendemain du dernier stage pré-compétitif qui a eu lieu du 3 au 9 octobre au Centre national des sports et loisirs de Tikjda (Bouira). «Le choix s'est porté sur Karima Rahmani, Nassima Aïssioui, Lamia Aïssioui et Samia

Touloum pour les filles et Mustapha Zoubeidi, Sid Ahmed Boufateh, Samir Bouzid et Abdelkrim Makhoulfi pour les garçons. Des athlètes pleins d'ambition qui vont représenter l'Algérie à ces joutes internationales», a indiqué la FASB sur son site.

Il est à rappeler que le jeu long algérien est détenteur de deux médailles de bronze (en simple et en double messieurs) lors des Mondiaux de 2015 en Croatie.

Ces médaillés (Zoubeidi Mustapha, Abdelkrim Makhoulfi et Sid Ahmed Boufateh) seront présents à Alassio, où les athlètes algériens seront engagés chez les féminines en simple, double, tir de précision, tir progressif et relais et en seniors (simple, double et double mixte), selon le programme établi par la Fédération internationale de boules (FIB), alors que le tirage des confrontations est prévu dans la soirée de lundi.

Au palmarès de la compétition organisée tous les deux ans, l'Italie est en tête avec 21 sacres, devant la France (11), la Slovénie (3), la Croatie (2) et Monaco avec un succès. ■

EN DEUX MOTS

Football : décès à 50 ans du président du CRB Sendjas

Le président du CRB Sendjas, Abdelkader M'Hamdia, est décédé à l'âge de 50 ans des suites d'une longue maladie, ont conjointement annoncé dimanche soir les Ligues de football amateur (LNFA) et inter-régions (LIRF). Les présidents des deux instances, respectivement Ali Malek et Youcef Benmedjber qui ont annoncé cette triste nouvelle, ont présenté leurs condoléances à la famille du défunt. Fondé en 1963, le CRB Sendjas, dont les couleurs sont le rouge et le blanc, relève de la wilaya de Chlef. En cette triste occasion, les journalistes de la rubrique sportive de *La Nouvelle République* présentent leurs sincères condoléances à la famille du défunt et les assurent de leur profonde compassion. Puisse Allah accueillir le défunt en son vaste paradis. A Allah nous appartenons, à Lui nous retournons.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication : **Abdelwahab Djakoune**. Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki** Directeur commercial : **Ouahid Kouba** Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : *La Nouvelle République*, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Complexe sportif d'Oran

Renforcement des chantiers en main d'œuvre

le match à suivre

Eliminatoires du Mondial-2022

Victoire du Burkina Faso face à Djibouti

football

CRB Sendjas

Décès à 50 ans du président

Abderahmane Defnoun

La révolution algérienne avec comme seule arme, un ballon de football !

→ **Abderrahmane Defnoun est né le 17 août 1936 à Alger. Cet arrière gauche de la belle époque du football algérien a été comme tous les défenseurs qui l'ont précédé, un technicien branché sur le travail offensif, et porté sur le beau jeu.**

Sa tendance au jeu constructif et son tempérament généreux lui ont valu de se distinguer au sein du SC Angers, un club de première division en France où il évoluait soit comme arrière latéral ou milieu de terrain défensif, sa clairvoyance et son sang froid ont fait de lui, l'un des meilleurs, sinon le meilleur arrière latéral de sa génération, en France où il a fait tout son apprentissage footballistique.

Grâce à sa volonté, il est parvenu à s'imposer pour le poste d'arrière latéral offensif car il aimait par moment se retrouver en ailier gauche aidant ses coéquipiers au niveau de l'attaque.

C'était un joueur polyvalent, évoluant à n'importe quel poste de la défense, très physique, fougueux et possédant un volume de jeu très développé. Il était voué dans son club aux dures besognes, il soulevait à chaque rencontre de football, l'admiration des supporters et des spectateurs par sa sûreté et sa vigilance, des spectateurs qui le lui rendent si bien en scandant à chaque fois son nom.

De retour au pays, il signe une licence au NASR d'Hussein-Dey, il dirige les manœuvres à partir de son poste défensif, il était un gaucher naturel, très technique et l'un des premiers joueurs de football à améliorer le standing de sa catégorie dans le sens de la construction du jeu par une présence offensive, tout en finesse et qui était très apprécié.

Le trio Ibrir, El Kamel et Firoud, séduits par les moyens techniques et athlétiques d'Abderahmane et ses possibilités à s'adapter aux différentes péripéties d'un match tout en prêchant le sérieux, la discipline et l'exemple à suivre, lui feront bien souvent confiance. Il sera sélectionné à l'âge de 28 ans à Alger en 1963 pour affronter la grande



■ Abderrahmane Defnoun a fait tout son apprentissage en France.

(Photo > D. R.)

formation de la Tchécoslovaquie.

Il continua à servir les Verts sans aucune contrepartie si ce n'est de défendre les couleurs algériennes. Sa dernière rencontre s'est déroulée à Alger en 1966 à l'âge de 31 ans contre la sélection roumaine du Dynamo de Bucarest. Il a porté le maillot national plus de douze fois tout en ayant participé à divers matches amicaux.

Defnoun Abderrahmane était un solide gaillard, bon de la tête, rapide sur l'homme, excellent dans la relance. Durant de longues années, les entraîneurs qui vont se succéder à la tête de l'équipe nationale n'auront pas de soucis à se faire pour ce qui est du flanc gauche défensif.

Il était l'homme qu'il fallait, capable de s'adapter à toutes les situations et de s'imposer. Un superbe athlète qui dominait toute sa défense. Il n'hésitait pas à courir à longues enjambées tout le terrain pour transformer en but des contre-attaques qu'il a conçues lui-même. Sa vitesse d'intervention et son jeu de tête font de lui, un défenseur très respecté que ce soit dans le championnat de France ou d'Algérie et même sur le continent africain.

Abderahmane a fait une brillante carrière footballistique à Angers. Il s'est épanoui en Algérie plus spécialement au club d'Hussein-Dey, il avait son propre style, un joueur de contre attaque qui avait fait des ravages sur les terrains de football et dont beaucoup de joueurs algériens avait imité comme Rachid Debbah (USMA).

Defnoun Abderrahmane aimait le football, il adorait taper sur un ballon. Il était avancé par rapport à ses coéquipiers dans le domaine du fair-play, de la discipline et du sérieux. Il était le top modèle du footballeur complet. Defnoun Abderrahmane est né en 1936 à Saint-Eugène (Bologhine), il a débuté très jeune à l'OMSE. A 20 ans, il fait ses premiers pas dans le football professionnel à l'Olympic d'Alés où il est promu en seniors en 1956. Il sera transféré à Angers SCO qui évolue en division première puis s'envolera pour Tunis et rejoint en 1960 l'Equipe du FLN, cette dernière représente le Front de libération nationale, mouvement luttant pour l'indépendance de l'Algérie.

Il ralliera Tizi Ouzou où il va évoluer une année en qualité d'entraîneur-joueur de la

JS Kabylie. Il a participé le 18 juin 1965 à Oran contre le Brésil (0-3) avec Pelé en vedette. Defnoun a été titulaire de l'Ordre du mérite du football national algérien. Il a fait partie du Onze de l'indépendance, une formation constituée principalement de joueurs professionnels qui évoluaient en France métropolitaine avant de rejoindre le mouvement révolutionnaire pour l'indépendance de l'Algérie, le FLN, et de l'aider en organisant entre autres des matches de football.

Qui de nos jours pourrait imaginer les plus grands noms du football international quittant leurs équipes respectives, renonçant à leurs salaires, à leur notoriété pour s'en aller constituer l'équipe nationale d'un pays inexistant ? Cela, ils l'ont fait eux, les hommes dont il est question dans cette aventure extraordinaire. A partir de 1958 au mois d'avril le plus exactement au cours duquel neuf footballeurs-Français-Algériens quittent le territoire métropolitain «disparaissent» de la scène sportive, ce sont tous les meilleurs joueurs d'ici et là qui renonçant à leur carrière vont rejoindre par vagues successives l'Equipe du Front de libération nationale à Tunis. Ils étaient trente deux :

Arribi, Kermali, Mekhloufi, Bouchouk, Bekhloufi, Bentifour, Boubekeur, Rouai, Zitouni, Brahimi, Chabri, Maouche, Amara, Benfeddah, Cherif Bouchache, Hocine Bouchache, Bouricha, Bourtal, Defnoun, Dou dou, Haddad, Abderrahmane Ibrir, Smain Ibrir, Kerroum, Mazouza, Oudjani, Settati, Abderrahmane Soukhane, Mohamed Soukhane et Zouba.

Defnoun Abderrahmane n'a pas tourné le dos à son pays, il a répondu présent, il a abandonné sa carrière, sa famille, ses biens pour représenter dignement et loyalement l'Algérie qu'il chérissait plus que tout. La logique voudrait que tous des stades d'Algérie soient baptisés au nom de ses glorieux combattants.

Kouider Djouab

voir

- La Chaîne l'Equipe : Eliminatoires de la Coupe du monde à 20h
- Canal + Sport : Late Football Club à 21h45

La Der

Eliminatoires du Mondial-2022 : Les Verts se déchainent à Niamey

Les choses se précisent dans ce groupe A des éliminatoires du Mondial-2022. Hier mardi, le stade du général Seyni Kountché de Niamey a accueilli la rencontre de la quatrième journée Niger-Algérie sous une chaleur torride, à savoir 37° et 17% d'humidité. Tout se jouera donc entre l'Algérie et le Burkina. Pour cette dernière rencontre, les Verts ont annoncé la couleur en première mi-temps avec une équipe remaniée, M'bolhi, Atal, Fares, Mandi, Bedrane, Benacer, Zerrouki, Mahrez, Slimani, Belaïli, Bounedjah. Feghouli et Benrahma sont sur le banc. Mahrez profite donc d'une belle balle de Bounedjah suite à un joli centre de Belaïli. Cette réalisation sera suivie par celle du défenseur Mandi qui profite d'un cafouillage dans le camp nigérien. L'essentiel est fait dans cette première manche pour les Algériens. A la reprise, il fait moins chaud, Feghouli et Benayada remplacent Slimani et Atal. Les Verts se déchainent,

Belaïli lance Feghouli qui à son tour donne à Benacer, c'est le troisième but. Quelques minutes plus tard, Belaïli, toujours lui, au départ de l'action, sert admirablement Mahrez qui à son tour remet à Bounedjah qui se fait une joie d'inscrire le quatrième but.

Ce dernier cède ensuite sa place à Amoura. Il sera rejoint, quelques minutes plus tard par Zorgane et Boudaoui qui prennent la place de Benacer et Zerrouki. Les Algériens vont ensuite gérer le reste de la partie. Ils maintiennent la pression et veulent aggraver le score.

Ils enchaînent ainsi une 31^e rencontre sans défaite, alors que les locaux voient leur rêve d'une qualification au Mondial-2022 s'évaporer, eux qui n'ont pas montré grand-chose durant ce match. Le match a été officié par un quatuor sénégalais, SY Issa, épaulé par ses assistants Touré Serigne Cheikh (1^{er} assistant), Bangoura Nouha (2^e assistant) et

Diouf Adalbert, quatrième arbitre. Pour rappel, le Burkina Faso avait battu le Djibouti (2-0), à l'occasion de la 4^e journée des qualifications jouée lundi à Marrakech (Maroc). Le premier but des Etalons avait été inscrit par Issoufou Dayo (30'), alors que le deuxième l'a été par Abdoul Tapsoba (63'). Grâce à cette victoire, le Burkina possède 10 points, alors que le Djibouti enchaîne avec un 4^e revers de suite et reste bon dernier (0 pts).

Sofiane Gassouma

Le point sur le groupe A :

Equipes	J	G	N	P	DIF	PTS
Algérie	4	3	1	0	+ 17	10
B. Faso	4	3	1	0	+ 08	10
Niger	4	1	0	2	- 09	3
Djibouti	4	0	0	4	- 16	0